NOUVEAU
JOURNAL
HELVÉTIQUE,
OU
ANNALES LITTÉRAIRES
ET POLITIQUES
DE l'Europe, & principalement de la Suisse,
DEDIÉ AU ROI.

DECEMBRE 1776.

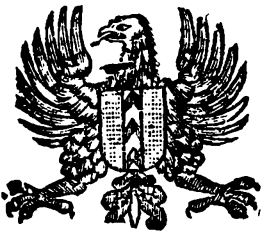

A NEUCHATEL,
De l'imprim. de la Société Typographique.

NOUVEAU JOURNAL HELVÉTIQUE.

PREMIERE PARTIE.

ANNALES LITTÉRAIRES DE LA SUISSE.

I. *Descriptions des arts & métiers, &c. Nouvelle édition, augmentée par M. J. E.* BERTRAND, *professeur, &c.* In-4°. *Tome VI, contenant l'art du serrurier, l'art du chandelier, & l'art d'exploiter les mines de charbon de terre. Neuchatel, de l'imprimerie de la Société Typographique, 1776, avec figures.*

1°. ON ne peut disconvenir que l'art de la serrurerie ne soit l'un des plus intéressans & des plus utiles de ceux que les hommes ont inventés pour leurs divers besoins. Les ouvrages qu'il produit servent à augmenter la solidité des bâtimens, à affermir le travail

du maçon, du charpentier, & du menuisier. Les grilles, les barreaux de fer, sont employés à la sûreté de ceux qui habitent les maisons, & mettent les appartemens situés au rez-de-chaussée, à l'abri des voleurs. Un grand nombre d'ouvrages de menuiserie deviendraient inutiles si le serrurier n'y mettait la main. Il faut ferrer les portes & les croisées, les battans des armoires, les couvercles des coffres, &c. ce qui exige, pour que toutes ces choses puissent s'ouvrir & se fermer commodément, des gonds, des pentes, des charnieres, &c. De plus, pour les tenir fermées, il faut des verroux, des espagnolettes, des loquets, &c. Enfin, pour qu'il n'y ait que le propriétaire qui puisse ouvrir les portes de ses appartemens & de ses armoires, on a imaginé une infinité de sortes de serrures & de cadenas, ce qui forme l'une des plus belles parties de cet art. Mais ce qu'on n'avait d'abord inventé que pour l'utile, est devenu dans la suite un objet de décoration par les divers ornemens qu'on y a ajoutés, & c'est principalement à cet égard que la serrurerie s'est perfectionnée de nos jours. Les superbes grilles, les balcons, que l'on admire dans les églises, les maisons royales & chez les particuliers, font voir que la sculpture & la menuiserie ne font presque rien en bois qui ne puisse être exécuté en fer. Telles étant donc

l'importance & l'étendue de cet art, on ne ſera point ſurpris que les ſavans auteurs qui ſe ſont impoſé la tâche de le faire bien connaître, l'aient traité avec le plus grand ſoin dans la deſcription que nous analyſons, & ſoient entrés dans les détails néceſſaires relativement à ce qu'il peut avoir d'avantageux & d'agréable. Voici donc le plan général qu'ils ont ſuivi, & qui, comme on le verra aiſément, embraſſe toutes les branches ſi multipliées de la ferrurerie.

Le chapitre premier, ſervant d'introduction aux ſuivans, contient les principes généraux de cet art. On y traite des différentes qualités des fers & des charbons. On donne enſuite une énumération des outils les plus néceſſaires à un ferrurier, après quoi l'on enſeigne la maniere de forger le fer & les opérations les plus générales & les plus communes de l'art. Le chapitre ſecond a pour objet les gros ouvrages en fer, pour la ſolidité des bâtimens ſur terre & ſur mer. Il eſt queſtion dans le troiſieme, du travail des ferruriers pour la ſûreté de ceux qui habitent les maiſons; & dans le quatrieme, des ouvrages qui ont rapport à la fermeture des portes, des croiſées, &c. & à la meilleure maniere de les poſer. Le chapitre cinquieme, l'un des plus curieux & des plus importans de cet art, raſſemble & décrit toutes les dif-

férentes eſpeces de ſerrures & de cadenas, les parties qui les compoſent, & indique enfin le degré de ſûreté que l'on peut ſe promettre de chacune de ces eſpeces ſuivant la maniere dont elle eſt garnie & attachée. On enſeigne dans le ſixieme tout ce qui concerne la ferrure des équipages, & particuliérement les reſſorts. Enfin, un dernier chapitre traite de divers petits ouvrages en fer qui ſe font dans les appartemens, tels que les renvois des ſonnettes, des ſtores, &c. Tout ce que l'académicien Français enſeigne & développe dans la deſcription d'un art ſi varié dans ſes objets, ſe trouve enrichi, comme il l'était dans les volumes précédens, des nombreuſes & intéreſſantes notes de M. Bertrand, qui forment en quelque ſorte un commentaire ſuivi de ce premier travail. Nous nous contenterons, comme nous l'avons fait juſqu'ici, d'extraire de l'un & de l'autre quelques morceaux détachés qui nous paraîtront mériter l'attention de nos lecteurs.

On ſait qu'il eſt des fers de diverſes qualités. Tous ne ſont pas également propres pour le ferrurier, & doivent être travaillés différemment. C'eſt un article où échouent les mauvais ouvriers. La ductilité de ce métal augmente lorſqu'on le chauffe, il s'attendrit alors au point de céder facilement aux coups de marteau; mais il eſt impoſſible de

bien forger un fer qui aura été mal chauffé. Le ferrurier doit donc connaitre non seulement la qûalité de la matiere premiere, mais encore les propriétés des diverſes ſortes de charbon qu'il emploie dans ſa forge. On préfere généralement celui de bois dur, lorſque l'on peut s'en procurer. C'eſt le ſeul dont on ait fait uſage juſqu'ici en Suiſſe, où les forêts abondent. Mais comme la diſette s'annonce, il ſera fort utile, dit M. B., d'imiter à cet égard une méthode établie dans quelques pays du nord, en ſe ſervant non ſeulement de charbon de pierre, mais encore en obſervant ſes différentes qualités qui le rendent plus ou moins propre pour cet uſage. Il s'en trouve en effet qui eſt tellement chargé de ſoufre qu'il ronge & greſille en moins de rien des morceaux de fer de la groſſeur du bras. Il nuit même à la perfection de la ſoudure. Lorſqu'on le tient pendant quelque tems au vent & à la pluie, le ſoufre s'évapore, & il devient de meilleur uſage que quand on le met dans la cave, comme le font pluſieurs ferruriers. Il y a un grand nombre de mines de ce charbon dans les cantons de Zuric & de Berne. On en trouve auſſi dans nos montagnes, & il eſt à ſouhaiter que nous ſachions tirer parti de ce riche préſent de la nature, avant que l'épuiſement de nos forêts nous

réduiſe à cette derniere reſſource pour ſoutenir nôtre induſtrie.

Quand on conſidere en combien de manieres différentes l'art a ſu tirer parti d'un métal d'autant plus utile qu'il eſt plus commun, on ne peut s'empêcher d'admirer les effets de cette portion de l'induſtrie humaine, qui a rendu ſi avantageuſe pour nos beſoins, & même intéreſſante pour le luxe, une matiere ſi ingrate par elle-même. Il ſe préſente quelquefois de groſſes pieces que l'on ne ſauroit travailler entieres ſans une grande incommodité. Or l'on a remarqué que le fer a cette propriété, que deux morceaux ſe réuniſſent aſſez exactement, lorſqu'après les avoir bien chauffés, on les forge l'un ſur l'autre avec les précautions détaillées dans cet article. C'eſt ce qu'on nomme *ſouder le fer*. Mais cette opération ne peut ſe faire ſans changer la forme, & ſur-tout augmenter la longueur de la piece qui en eſt l'objet. Cependant il importe quelquefois de pouvoir raſſembler deux pieces travaillées, telles que les parties d'une clef, en conſervant leur forme & leurs dimenſions; & c'eſt à quoi l'on réuſſit en les *braſant*, à l'aide du cuivre ou du laiton, du borax en poudre, & d'une pâte faite de terre graſſe, de ſable, & de verre pilé.

Il eſt quelquefois néceſſaire de *recuire* le

fer & l'acier, soit pour rendre ces métaux plus aisés à forer & à limer, soit pour qu'on puisse les travailler à froid au marteau, soit enfin pour donner à ces sortes d'ouvrages, lorsqu'ils sont polis, une couleur agréable, parce qu'ils en changent dans le recuit. On y emploie la *sanguine*, qui est, non un caillou très-dur, comme le dit l'académicien Français, mais une mine de fer molle & friable.

La maniere de forger & de bien mener la lime fait le sujet de deux articles très-intéressans. On enseigne ensuite la meilleure méthode de polir le fer & l'acier, & de les rendre même brillans, en se servant de limes douces, de grès fin, de l'émeri pilé, & d'autres secours de cette nature. Comme ce travail est fort long, on l'abrege considérablement en se servant de meules de bois verticales comme celles des coutelliers, ou horisontales comme celles des lapidaires. Les Anglais excellent à cet égard : leurs meules sont hérissées de poils de sangliers, qui entrent dans les creux des moulures, & y portent l'émeri & l'huile qui servent à les polir.

Le fer s'amolliſſant par l'action du feu, les ferruriers ont tiré parti de cette propriété pour *étamper* ou mouler ce métal, en le faisant entrer dans le creux par de grands coups de marteau ; & cette manœuvre industrieuse abrege beaucoup le travail. La

même propriété ſert pour couper plus aiſément le fer, pour travailler des ornemens de ferrurerie, découper, percer le fer, y faire des trous, des vis, des écrous, &c.

Le chapitre qui traite de la fermeture des portes, des croiſées, &c. renferme tous les détails que l'on peut deſirer ſur cette matiere; mais ce qui rend cette diſcuſſion beaucoup plus inſtructive, c'eſt la comparaiſon que fait M. B. dans ſes notes des méthodes pratiquées par les ferruriers de la Suiſſe & de l'Allemagne, avec celles des ouvriers Français. La différence des climats exige plus ou moins de précautions pour certains objets. En France, l'utile eſt quelquefois ſacrifié à l'agréable. On trouve, par exemple, que des contrevents déparent une belle façade: auſſi n'en admet-on que dans les maiſons de campagne, quelque ſûreté & quelque commodité qu'ils puiſſent procurer. On cherche même, par le moyen de la peinture, à faire enſorte qu'ils paroiſſent le moins poſſible. La maniere de les fermer exactement, telle que M. Duhamel l'enſeigne ici, eſt auſſi difficile à comprendre qu'à exécuter. En Suiſſe, où l'air eſt plus froid, & où les contrevents ſont utilement employés pour garantir les maiſons en ville comme dans la campagne, on doit être plus inſtruit ſur leur fermeture. Le même uſage a lieu en Allemagne, & même dans les

pays chauds, pour garantir les appartemens de l'ardeur du soleil, les rendre plus frais & plus agréables. Il n'eſt point de ſerrurier qui ne puiſſe ſaiſir & pratiquer la méthode détaillée par M. B. ſur ce ſujet.

On s'eſt attaché, & avec raiſon, à perfectionner la ferrure des croiſées & des volets, de maniere que l'on puiſſe les ouvrir & les fermer commodément & ſolidement. Une note de M. B. développe une invention moderne pour y réuſſir, qui avait échappé à l'exactitude de l'académicien Français.

La partie de l'art du ſerrurier, qui a pour objet les ſerrures & les cadenas, eſt la plus importante ſans doute, & eſt ici détaillée avec le plus grand ſoin. Mais il était indiſpenſable de connaître auſſi ce que ſavent ſur ce point d'autres peuples, & les Allemands ſur-tout, qui y excellent à divers égards; & l'on en verra la preuve dans les notes de M. B. Au reſte, on comprend aiſément que cette matiere n'eſt ſuſceptible, ni d'extraits, ni d'analyſe, & que c'eſt dans l'ouvrage même que l'on doit puiſer toutes les lumieres néceſſaires à ceux qui deſirent de s'inſtruire ou ſimplement de voir à quel degré de perfection l'art de la ſerrurerie eſt parvenu aujourd'hui.

Nous renverrons au prochain journal la ſuite de cet extrait.

II. *Description des aſpects du mont Blanc, du côté du Val-d'Aoſt, des glacieres qui en deſcendent, &c. &c. & la découverte de la Mortine. Préſentée à S. M. le roi de Sardaigne. Par* MARC-THÉODORE BOURRIT, *chantre de l'égliſe cathédrale de Geneve. Pour ſervir de ſuite à la deſcription des glacieres, glaciers & amas de glace du duché de Savoie. A Lauſanne, chez la Société Typographique, 1776, 1 vol. in-8° de 160 pages.*

L'HOMME eſt né curieux. Les faits, les relations, les deſcriptions d'objets extraordinaires, l'intéreſſent ou l'amuſent. Il aime ſurtout à connaître ceux que la nature a placés loin de lui : la diſtance des lieux ſemble leur prêter un nouveau mérite. Il dédaigne en quelque ſorte ce qui ſe trouve à ſa portée, quelque merveilleux, quelque digne d'attention qu'il puiſſe être, & ce ſont aſſez communément des étrangers qui viennent diſſiper une telle indolence. Pluſieurs de ces derniers ont cru, & avec raiſon, que les glaciers de Savoie, comme ceux de la Suiſſe, valaient la peine d'être viſités par des amateurs de l'hiſtoire naturelle. Ils ont communiqué leur curioſité & leurs obſervations à quelques habitans des provinces même où

ces merveilles se trouvent. M. Bourrit s'est distingué parmi ceux-ci ; & apres avoir publié la description d'une partie des glaciers de la Savoie, il entreprend dans un nouvel ouvrage de faire mieux connaître les environs & les divers aspects du fameux *mont Blanc*, la plus haute pointe des Alpes, & qui étant de glace pure depuis le pied jusqu'au sommet, n'a pu jusqu'ici être escaladé par aucun de ses côtés. On sent aisément qu'il n'est pas possible de parcourir des pays hérissés de montagnes & de rochers couverts de neiges & de glaces éternelles, sans essuyer de grandes fatigues, & sans s'exposer à de grands dangers ; mais l'exemple de notre auteur & celui du célebre M. le professeur de Saussure, qui l'a précédé dans cette carriere, prouvent qu'avec du courage, de la prudence, quelques provisions & de bons guides, on peut surmonter ces obstacles, en s'assurant d'ailleurs d'une récompense proportionnée par le plaisir de contempler les objets les plus extraordinaires qui élevent l'ame à mesure qu'ils excitent la plus vive & la plus juste admiration.

Le plan de ce nouveau voyage de M. Bourrit est énoncé dans le titre même de l'ouvrage. Nous allons le suivre rapidement, & présenter à nos lecteurs les principaux traits d'un tableau magnifique, quoiqu'il soit

difficile par cette même raiſon d'en donner une idée exacte à ceux qui ne l'ont pas eu ſous les yeux, ni de leur faire partager les diverſes ſenſations que produit chez le ſpectateur la vue de tant de merveilles. Il nous ſera plus aiſé de raſſembler les obſervations intéreſſantes faites ſur d'autres ſujets par notre auteur le long de ſa route. Tout ce qu'il décrit ou qu'il raconte, forme une ſuite de lettres dont les premieres ſe rapportent à la vallée de Chamouny, qu'il avait précédemment viſitée, mais qui lui fournit encore matiere à de nouvelles découvertes. Lorſque l'on eſt parvenu au ſommet de quelqu'une des montagnes qui l'entourent, on eſt frappé du contraſte ſingulier que préſente la perſpective de pluſieurs champs & de beaux pâturages, entre-mêlés de rochers, la plupart dégradés & coupés par d'affreux précipices. L'une de ces montagnes, ſituée ſur le village de *Serve*, s'écroula pendant que les habitans étaient à l'égliſe : circonſtance qui leur fut heureuſe. De tels accidens ne ſont rien moins que rares, ces montagnes étant compoſées d'ardoiſes pourries.

Les phyſiciens penſent différemment ſur la queſtion ſi les glaciers augmentent ou non dans leurs dimenſions, & d'une année à l'autre. M. B. ſe déclare pour l'affirmative, fondé ſur diverſes obſervations qui lui paraiſſent dé-

cifives. Il trouve leur origine dans l'immenſe hauteur du mont Blanc, dont le degré de froid augmentant toujours, procure le hauſſement des glaces, qui ſe ſont accrues d'abord de ſommités en ſommités, & enſuite de vallées en vallées. On ſait qu'il y avait autrefois une communication entre celle de Chamouny & le Val-d'Aoſt; les glaces l'ont entiérement fermée. Le ſol qu'occupe actuellement le glacier des *Boſſons*, était, il y a quelques années, un champ bien cultivé, ſéparé par des débris de rocher dans un grand eſpace. Il fut en une nuit couvert de glaces qui, roulant les unes ſur les autres, formerent un rempart de deux cents pieds de hauteur ſur quatre-vingts pieds de large, & ſes dimenſions ont encore augmenté depuis lors. De pareils changemens ſont fréquens dans ces contrées. Ils ont pour cauſe le mouvement des glaces, que l'on croit perpétuel, & qui eſt plus ſenſible au printems, ſaiſon des plus terribles avalanches. Elles ſe ſoulevent ou ſe déplacent ſucceſſivement. On doit à M. de Sauſſure la connaiſſance de ce phénomene; lui ſeul l'a expliqué avec vraiſemblance. Sur quoi nous propoſerons une obſervation, c'eſt que ſi les glaces qui ſont tombées enfin dans le fond des vallées, ſe fondent par les chaleurs, & entretiennent les rivieres, comme on ne peut en douter, celles

qui ſe forment aux ſommets des montagnes, pourraient n'être qu'un remplacement, & non une augmentation dans leur quantité totale.

Reprenons maintenant la ſuite de ce voyage. L'auteur part de Chamouny, réſolu de tenter le paſſage appellé *du Bonhomme*, & de pénétrer par-là dans le *Val-d'Aoſt*, n'ayant avec lui qu'un guide & un mulet chargé du bagage. Ce qu'il dit des qualités de cet animal & de l'avantage que l'on en tire pour de tels voyages, mérite que nous nous y arrêtions un moment. "Le mulet, dit M. B., eſt d'une patience & d'une prudence merveilleuſes. On voit ſouvent le fardeau qu'il porte frotter d'un côté les rochers, & de l'autre ſuſpendu ſur les précipices. S'il en eſt qu'il lui faille traverſer, il s'arrête ſur les bords, il les meſure; & dans le tems qu'on le croit retenu par la crainte, on le voit franchir habilement le danger. Dans un précédent voyage à *Chamouny*, nous voulûmes traverſer l'*Arve* au pont *des Chevres*, entre *Paſſy* & *Serve*. La riviere fait dans cet endroit une grande chûte, eſt furieuſe & écumante ſous le pont, qu'elle ébranle & qu'elle entraîne ſouvent. Le jour précédent, l'une des deux planches qui formaient ſa largeur, s'était détachée. Il fallait donc paſſer la riviere ſur celle qui reſtait. Mais la violence du torrent, l'ébranlement

l'ébranlement continuel de cette planche, la bruine qui jailliſſait de toutes parts, le précipice qui s'offrait ſous nos yeux, nous firent pâlir de crainte. Nous tînmes donc conſeil, & la pluralité décida pour retourner à *Serve*. C'était le ſeul parti qui fût prudent. Mais pendant ce tems là, nos mulets avaient tenu le leur auſſi, & nous obligerent à en ſuivre le réſultat. Déterminés à aller à *Serve*, chacun de nous monta ſur ſon mulet; & croyant prendre le ſentier par lequel nous étions deſcendus vers l'Arve, nous fûmes bien ſurpris de voir l'un d'eux monter ſubitement ſur le pont, & y entraîner ſes camarades, malgré tous nos efforts pour les retenir. A des cris, qui étaient l'expreſſion de la terreur, ſuccéda un ſilence affreux, pendant lequel, ſerrés contre l'animal, nous remarquâmes ſes précautions pour poſer avec ſûreté ſes pieds, accourcir ou alonger ſes pas, ſelon le balancement de la planche; & nous fûmes en très-peu de tems tranſportés à l'autre bord.„

Dans la route qui conduit au *Bonhomme*, on parcourt, ſans y voir aucune habitation humaine, une étendue de neuf lieues, environnée de hautes montagnes, de rocs renverſés, marchant ſur des monceaux de neige & de glace. Les chamois & les bouquetins occupent ce déſert. On ſait qu'ils vivent en troupe, & qu'ils ont toujours la prudence

de mettre une ſentinelle aux angles d'une vallée qui va en tournant. Le *Bonhomme* eſt une haute montagne qui ne préſente par-tout que l'image d'un grand bouleverſement. On a trouvé au ſommet des médailles des premiers empereurs. Ces lieux étaient-ils moins affreux de leur tems, ou auraient-ils penſé à y établir des hoſpices? Le village de *Chapiu*, ſitué au pied de la montagne, n'eſt habité que pendant les plus longs jours de l'année. Les maiſons ſont toutes iſolées, à cauſe des avalanches. Un fond d'humanité & de douceur caractériſe ceux qui les occupent. " Les objets qu'ils ont ſous les yeux, la vivacité de l'air qu'ils reſpirent, la vie innocente & ſolitaire qu'ils menent, tout cela donne à leur ame une énergie qui fait trouver ſouvent chez les montagnards les ſentimens des hommes les mieux élevés. La nature de ces lieux n'influe pas moins ſur le phyſique que ſur le moral. Les hommes y ſont vigoureux. Le bétail y devient fort & robuſte; il s'y guérit des maladies qu'il a contractées dans la plaine. „

Ce ne fut qu'après avoir long-tems marché entre les rochers & les précipices, & même couru riſque d'être ſurpris par un orage, accident très-redoutable dans ces montagnes, que notre voyageur parvint à *l'Allée blanche*, qui formait le point le plus intéreſſant

de ſa courſe. La deſcription qu'il donne de ce lieu & de ſes environs, mérite de trouver place ici, en l'abrégeant cependant. Il eſt des objets que le pinceau le plus exercé ne ſaurait jamais rendre qu'imparfaitement. " Un baſſin d'une étendue immenſe, rempli de rochers écroulés, de neiges & de glaces, un amphithéatre de montagnes élevées les unes au-deſſus des autres, comme pour ſoutenir l'énorme maſſe de glaces qui les couvre; le *mont Blanc*, dont le ſommet les domine. Sur le devant, deux montagnes de forme pyramidale, l'une ouvragée en rouge & verd, l'autre peinte en jaune & verd. Derriere celles-ci, un énorme glacier d'une blancheur éblouiſſante. A la gauche, un mur de rochers très-hauts, cannelés, taillés en gradins dont la baſe eſt enſevelie ſous un glacier rapide, entre-coupé de larges fentes qui réfléchiſſent l'azur le plus vif. On découvre enſuite l'*Allée blanche* dans toute ſon étendue. Cette vallée a ſix lieues de long ſur une largeur inégale. Son entrée ne préſente qu'un amas épouvantable de débris de toutes grandeurs. Ces rochers ſont du granit coloré & des cryſtaux; on n'y découvre rien d'animé. Elle n'eſt acceſſible que pendant les grandes chaleurs de l'été; dans tout autre tems elle eſt comblée de neiges. C'eſt de là qu'elle tire ſon nom. C'eſt à M. de Sauſſure que l'on doit ſa

découverte; aucun obſervateur n'y avait pénétré avant lui. Son but, dans les deux voyages qu'il y a faits, était de parvenir aux glaciers qui ſont à l'oppoſé de Chamouny, eſpérant de trouver le *mont Blanc* acceſſible de ce côté-là: en quoi il ne put pas réuſſir; mais cette entrepriſe, la plus hardie que l'on ait faite dans ce genre, conduiſit ce ſavant dans des eſpeces de rues formées par des murs de rochers & de glaces de 2000 pieds de haut. Là regne un parfait ſilence, qui n'eſt interrompu que par le bruit des écroulemens & des avalanches. Le ſpectateur voit le ciel d'un bleu noir; il admire les crevaſſes ou les embraſures par leſquelles le ſoleil perce dans ces lieux, & y produit des accidens de lumiere très-ſinguliers. „ En ſortant de ces lieux, dont l'aſpect ne peut qu'exciter l'admiration & même quelque effroi, l'on deſcend par une pente rapide & dangereuſe au bourg de *Cormayeur*, ſitué à l'extrêmité ſeptentrionale du *Val-d'Aoſt*. On voit encore le long de la route deux ſuperbes glaciers, placés dans un vaſte déſert, & qui forment un lac d'une lieue d'étendue, dont les eaux ſont belles, limpides & profondes. Au milieu de ce lac eſt un défilé affreux; l'eau s'y précipite avec grand bruit; c'eſt un torrent qui, paſſant ſous un troiſieme glacier plus grand que les deux autres, en ſort enſuite par une

arcade de glace d'une beauté extraordinaire. Mais auſſi, à meſure que l'on abandonne ces hautes régions, on reſpire un air moins vif, la chaleur du ſoleil commence à réchauffer les voyageurs. On découvre des bois, des prairies, on eſpere de rencontrer bientôt quelques habitations, des hommes auprès de qui l'on pourra trouver des ſecours, & goûter un repos légitimement acquis par tant de fatigues. De tels objets, une telle perſpective, ne peuvent que produire des ſenſations, moins extraordinaires à la vérité, mais beaucoup plus flatteuſes que celles qui naiſſent à la vue des merveilles de la nature. Les dangers même que l'on a courus, & auxquels on eſt heureuſement échappé, rendent la ſituation plus intéreſſante. Nous laiſſerons donc notre voyageur ſe repoſer dans un bourg, où il fut agréablement ſurpris de trouver la nombreuſe compagnie que les eaux minérales y raſſemblent tous les étés, & nous renverrons au prochain journal l'analyſe du reſte de cette curieuſe relation.

II. *Eſſai philoſophique & moral ſur le plaiſir. Par M.* E. BERTRAND, *membre de pluſieurs académies, &c. Neuchatel, chez la Société Typographique*, 1777, in-12.

CET excellent ouvrage paraît être le déve-

loppement d'un chapitre des Elémens de la morale univerſelle du même auteur. On y retrouve le même ordre, les mêmes principes, la même préciſion. C'eſt dans l'un & dans l'autre le cœur qui parle, pour inſpirer l'amour de la vertu, & pour le bonheur du genre humain. Pourquoi de tels livres ne ſont-ils pas plus communs, plus répandus, plus lus, que tant d'ouvrages où les principes les plus utiles ſont attaqués & ébranlés?

Cette matiere avait été traitée par M. Sulzer d'une maniere parement métaphyſique, & par l'auteur élégant *des recherches ſur les ſentimens agréables*, dans des vues plus morales.

M. Bertrand, ſuivant une marche très-différente, a enviſagé ſon ſujet d'une façon tout à la fois philoſophique & morale. Il poſe des principes d'où il tire des conſéquences pratiques. Il démontre ſes concluſions, & les applique à la conduite de la vie. Il raiſonne d'abord, enſuite il cherche à convaincre, à perſuader, à entraîner la volonté. On ſe ſent éclairé après cette lecture, & déterminé à la vertu.

L'ouvrage, écrit avec beaucoup de méthode & de clarté, eſt diviſé en quatre ſections. Dans la premiere, il montre que le ſentiment intérieur de notre perfection eſt la cauſe unique de tout plaiſir dans l'homme,

& il prouve très-bien que les choſes étrangeres ou extérieures ne peuvent être regardées que comme l'occaſion de quelque plaiſir. Il recherche après cela quelles ſont les qualités des objets extérieurs, qui peuvent être l'occaſion des vrais plaiſirs.

L'énumération & la deſcription, vraiment philoſophique, des divers objets du plaiſir, fait la matiere de la ſeconde ſection. Il diſtingue & apprécie les plaiſirs & les beautés qui frappent l'entendement; les plaiſirs & les beautés qui touchent le cœur; ceux qui affectent les ſens, & ceux qui enflamment l'imagination.

De cette théorie, il tire dans la troiſieme ſection des conſéquences pratiques, ou des maximes de conduite, propres à aſſurer le bonheur de l'homme. Cette ſection ſeule forme un ſyſtème de morale bien démontré.

Enfin, la quatrieme ſection eſt deſtinée à donner une idée juſte du véritable bonheur; & j'avoue que les idées que j'y ai puiſées, m'ont plus éclairé que tout ce que j'avais lu ſur un ſujet ſouvent traité par divers moraliſtes. L'illuſtre auteur fait voir & démontre que ce bonheur ne doit être cherché ni dans les richeſſes, ni dans les honneurs, ni dans les voluptés; que la vertu ſeule peut le procurer; que les avantages extérieurs ne ſont que des moyens qui, ſagement employés,

ſont capables de nous procurer quelque plaiſir ; mais qu'ils ſont toujours la ſource de nos peines, lorſqu'on en abuſe ou qu'on s'en ſert mal.

Telle eſt l'analyſe abrégée d'un ouvrage rempli de penſées & de réflexions ſouvent fort heureuſement exprimées. Afin de le faire mieux connaître, nous ferons l'extrait de quelques-unes de ſes parties, dans un de nos journaux ſuivans, n'ayant pas dans celui-ci une place ſuffiſante.

IV. *Hiſtoire eccléſiaſtique ancienne & moderne, depuis la naiſſance du Jéſus-Chriſt juſqu'au dix-huitieme ſiecle. Traduite en anglais du latin du feu baron* DE MOSHEIM, *par le D.* MACLAINE, *avec des notes ; & traduite de l'anglais en français ſur la ſeconde édition anglaiſe, avec les tables néceſſaires, &c. 6 vol.* in-8°. *Yverdon, de l'imprimerie de M. de Felice*, 1776.

IL manquait en français une hiſtoire eccléſiaſtique écrite par un proteſtant ſage, modéré & ſavant, qui ne fût pas trop étendue, ſans être un abrégé ſec & inſuffiſant. L'ouvrage que nous annonçons peut remplir ce vuide. La vaſte érudition de l'auteur met tout lecteur qui veut s'inſtruire, dans le cas de recourir

aux sources & aux auteurs qui ont traité chaque objet plus en détail, & qu'il indique avec soin. Il cite aussi sans cesse les autorités qui appuient les faits qu'il rapporte. L'ouvrage est écrit avec ordre, & dans une méthode lumineuse.

L'histoire de chaque siecle est divisée en deux parties. La premiere partie parle des faits, des choses & des personnes qui sont extérieures à l'église; mais qui en éclaircissent, qui en lient, en expliquent les événemens. Dans la seconde partie, l'auteur expose l'histoire intérieure de l'église.

Pour prendre quelqu'idée de la marche historique & critique de l'auteur, jetons un coup-d'œil rapide sur le troisieme siecle.

Dans la premiere partie de ce siecle, il expose les événemens qui furent heureux & ceux qui furent malheureux pour l'église. Il montre comment l'empereur Caracalla fut très-indulgent pour les chrétiens, de même qu'Héliogabale & Alexandre Sévere. Sous Gordien, les chrétiens furent aussi tranquilles; & les Philippes, pere & fils, ses successeurs, leur furent très-favorables. L'église augmenta considérablement en nombre, ses droits s'accrûrent, & des nations entieres embrasserent l'évangile, tels que les Gaulois & les Germains.

Ce siecle eut aussi des événemens mal-

heureux. Sévere, pere de Caracalla, avait perſécuté les diſciples de Chriſt, & Maximin les traita avec plus de rigueur encore. Décius, par ſa cruauté, donna lieu à l'apoſtaſie d'un grand nombre, qui occaſionnait dans le ſein même de l'égliſe, de vives diſputes ſur leur rétabliſſement. Gallus, ſucceſſeur de Décius, & Voluſianus ſon fils, rallumerent de nouveau le feu de la perſécution, par l'inſtigation des prêtres païens. La condition des fideles fut inſupportable ſous Gallien, Claude & Aurélien. Les philoſophes de leur côté firent les plus grands efforts contre le chriſtianiſme. Porphyre était à leur tête, oppoſant à Jéſus-Chriſt comme autant de rivaux, Archytas de Tarente, Pythagore, dont il écrivit la vie; tandis que Philoſtrate publiait celle d'Apollonius de Thyane & l'hiſtoire de ſes miracles.

Dans la ſeconde partie de ce ſiecle, l'auteur trace l'hiſtoire intérieure de l'égliſe. D'abord il fait un tableau de l'état des lettres & de la philoſophie dans cette époque; il montre la décadence des ſciences & les progrès du platoniſme, défiguré par des erreurs ſans nombre. Enſuite il parle des docteurs & des miniſtres de l'égliſe, & de la forme de ſon gouvernement. On y voit que l'évêque de Rome commençait déjà à acquérir une ſorte de préémi-

nence, & que le gouvernement de l'égliſe, auparavant démocratique, devient peu à peu monarchique. Le clergé commence à ſe laiſſer corrompre par les vices. On établit les ordres mineurs inconnus auparavant. Les eccléſiaſtiques ſupérieurs & intérieurs pouvaient encore ſe marier; mais on attachait déjà un caractere de ſainteté à ceux qui ne l'étaient pas.

Le judicieux hiſtorien parle enſuite des écrivains les plus célebres de ce ſiecle, dont il juge & fait connaître les ouvrages. Tels furent parmi les Grecs, Origene, Jules l'Africain, Hippolyte, Grégoire Taumaturge, Denis d'Alexandrie, & Méthodius. Parmi les Latins brillerent ſur-tout l'évêque de Carthage, Cyprien, Minucius Felix, & Arnobe l'Africain.

Juſqu'à ce ſiecle, la doctrine & la morale chrétienne conſervaient une partie de leur ſimplicité primitive; on n'avait pas encore inventé tant de dogmes abſtraits, ni tant de pratiques & de préceptes inutiles. Mais la prévention en faveur de la philoſophie de Platon, fit bientôt naître la théologie myſtique. De là naquirent peu à peu les moines & les hermites, & avec eux une foule d'inconvéniens & d'abus.

On s'appliqua dans ce tems à quelque choſe de plus utile; c'eſt à traduire & à ré-

pandre l'Ecriture ſainte. Mais les interpretes commencerent à en défigurer le ſens. Origene fut un des premiers à s'égarer, en cherchant le ſens caché des paroles des livres ſacrés, qu'il diviſait en ſens moral & en ſens myſtique. Ce ſiecle eut auſſi ſes écrivains de théologie dogmatique; mais pluſieurs la déguiſaient ſous l'enveloppe d'une vaine philoſophie. Les écrivains de morale, comme Tertullien, Cyprien, Origene même, Méthodius & Denis, renferment des choſes bonnes, mais préſentées ſans ordre.

Les controverſiſtes de ce ſiecle écrivirent principalement contre les gentils, comme Minutius, Origene, Arnobe, Tertullien, & pluſieurs autres. On commença auſſi à ſuppoſer divers écrits, telles furent les conſtitutions apoſtoliques, les récognitions clémentines, & quelques autres.

Ce ſiecle vit dans le ſein de l'égliſe des controverſes vaines, agitées avec chaleur, celle des millénaires, des diſputes ſur le baptême des hérétiques, les queſtions élevées imprudemment par Origene, &c.

Les rites & les cérémonies ſe multiplierent beaucoup dans le troiſieme ſiecle, & le culte s'éloigna peu à peu de la ſimplicité primitive. Ainſi les exorciſmes, les jeûnes, l'uſage des images & de l'encens s'introduiſirent en diverſes égliſes. On ajouta diverſes pratiques

à la célébration de la ſainte Cene & du baptême.

Pluſieurs diviſions troublerent auſſi dans ce ſiecle, des égliſes conſidérables. Celles qu'occaſionnerent les erreurs de Manes, qui mêlait la doctrine chrétienne avec l'ancienne philoſophie des Perſes, fut la plus dangereuſe. La ſecte des hiéracites, des noétiens, des ſabelliens, des beryllïens, des pauliens, &c. firent moins d'éclat que celle des manichéens, dont le ſcandale dura pluſieurs ſiecles.

C'eſt par cette marche méthodique que le célebre de Mosheim conduit ſon hiſtoire de ſiecle en ſiecle juſques vers le milieu du dix-huitieme.

V. *Sermons pour les fêtes de l'égliſe chrétienne, pour ſervir de ſuite aux diſcours ſur la morale évangélique, par M.* E. BERTRAND, *membre de pluſieurs académies, &c.* 2 *vol.* in-8°. *Yverdon, de l'imprimerie de M. de Félice.*

CHACUN de ces volumes renferme quinze ſermons ſur les matieres les plus importantes. Tous ces diſcours, comme ceux qui ont été publiés à Neuchatel, ſur le ſermon du Sauveur, prononcé ſur la montagne, ſont écrits avec ſimplicité, avec beaucoup de mé-

thode, & quelquefois avec une chaleur insinuante, capable de faire impression sur le cœur. C'est le langage du sentiment.

Nous nous bornerons, pour donner une idée de la maniere de raisonner du celebre auteur, d'extraire quelques morceaux du huitieme sermon du second volume, de la nécessité du travail, sur 2 Thessal. III, versets 11 & 12. Il y démontre la nécessité du travail pour l'homme considéré en général; pour l'homme envisagé dans la société domestique; pour l'homme regardé comme citoyen; enfin, pour l'homme comme chretien.

L'homme considéré comme créature organisée & comme être intelligent, est appellé par la nature au travail pour son intérêt, sa perfection, & son bonheur. Le travail est nécessaire au corps pour fortifier les organes, favoriser le cours du sang, prévenir l'épaississement des humeurs & tous les maux qui marchent à la suite d'une vie indolente. D'où viennent tant de maladies, dont nos peres, plus actifs & plus robustes, ne connaissaient pas même les noms, & qui sont la croix des médecins? Vous prenez, pour vous guérir, des remedes qui affaiblissent encore le tempérament, & vous ne pouvez vous résoudre à renoncer à une vie molle, qui est la cause de vos langueurs, comme vos maux sont la peine de votre désœuvrement.

Non seulement une vie laborieuse donne de la vigueur au corps, mais elle met de plus nos organes en état de goûter plus délicieusement les plaisirs des sens. D'où naît votre défaut d'appétit & de sommeil, ô gens du monde? Du désœuvrement, dans lequel vous croupissez. Le travail donne au contraire du prix aux récréations qui lui succedent, augmente la saveur des alimens que l'on prend, prête un charme inexprimable au sommeil auquel on s'abandonne. Celui qui veut se divertir toujours, ne se divertit jamais. Les plaisirs, par-là même qu'il s'y livre habituellement, lui deviennent insipides; au lieu qu'ils conservent tout ce qu'ils ont de piquant pour celui qui les prend comme un délassement après ses occupations.

Autrefois les récréations étaient encore des exercices du corps. Aujourd'hui le jeu, en fixant jeunes & vieux autour d'une table, sans délasser l'esprit, appesantit le corps. Jadis les jeunes gens étaient fortifiés par des exercices, qui faisaient partie de leur éducation & de leurs plaisirs; aujourd'hui leur éducation les attache à une vie sédentaire, & leurs amusemens ne les portent qu'à la mollesse. Ainsi vivaient dans l'activité nos ancêtres plus vigoureux que nous. Ainsi vécurent ces illustres Romains, dans les beaux tems de la république, lorsqu'on allait prendre un

conſul dans les champs, pour le mettre à la tête du ſénat ou des armées.

Pour vous convaincre que l'Auteur de votre être vous a formé pour le travail, conſidérez ſeulement vos membres ſi ſouples, votre corps droit & élevé, vos mains & vos doigts ſi admirablement organiſés pour agir, vos pieds pour marcher, vos yeux pour diriger vos pas & vos occupations, toutes les parties de votre corps arrangées pour faciliter tous les mouvemens poſſibles, & pour vous mettre en état d'exercer toute votre induſtrie. A tous ces traits pouvez-vous méconnaître le deſſein du Créateur, qui vous a fait pour l'action & le travail? Au milieu de tant d'êtres actifs qui l'environnent, l'homme ſeul aurait-il été placé ſur la terre pour vivre dans l'oiſiveté?... Après ces réflexions tirées du corps, l'orateur enviſage l'eſprit de l'homme, & il en tire de nouvelles preuves pour montrer qu'il a été formé par la nature pour le travail, afin qu'il cultive ſon entendement, qu'il perfectionne ſa raiſon, & qu'il ſe préſerve de l'ennui, ce poiſon de l'ame indolente.

Comme membre de la ſociété domeſtique, l'homme eſt appellé auſſi au travail, ſoit pour l'entretien ou l'éducation des enfans, ſoit pour la perfection de la famille, ou le ſoutien des maiſons. C'eſt le ſujet du ſecond article.

Dans

Dans le troiſieme, l'orateur fait ſentir que, comme membres de la ſociété, nous devons tous travailler pour concourir au bien général. Ici il montre que les travaux réunis perfectionnent la ſociété politique, & il oppoſe le tableau des miſeres des nations pareſſeuſes, à celui de l'abondance des nations laborieuſes.

Un homme déſœuvré, dit-il, de quelque rang qu'il ſoit, eſt un poids inutile ſur la terre qui le porte. Il ne remplit point les devoirs de la ſociabilité, il ne fait que nombre, comme une piece ſuperflue dans le corps politique. Mais celui qui travaille, ſelon ſon état, fait ſymmétrie & tient ſa place dans ce corps, dont la beauté réſulte du concours des divers travaux des différens membres.

Voici le tableau qu'il fait de l'état des nations laborieuſes... Vous y contemplerez des campagnes cultivées & embellies, des habitations commodes, des habitans qui ont des mœurs, parce qu'ils ſont occupés. Vous y verrez des villes bâties, des artiſans & des ouvriers pour tous les beſoins & toutes les commodités de la vie; des écoles établies; des ſavans & des hommes inſtruits; la religion enſeignée avec la morale; le Dieu ſuprême adoré & ſervi dans des temples auguſtes; des loix & un gouvernement, qui aſſurent à chacun ſa liberté, ſes propriétés,

ſes droits & ſes jouiſſances... C'eſt le travail qui conſtruit ces maiſons flottantes, qui bravant les tempêtes, vont chercher juſqu'aux extrêmités de la terre les productions d'un autre hémiſphere, uniſſant ainſi tous les peuples par les échanges favorables du commerce. C'eſt le travail qui convertit la laine des animaux & la gomme ſoyeuſe d'un inſecte, en belles étoffes; c'eſt lui qui multiplie & varie les légumes & les fruits de nos jardins & de nos vergers, qui plante ces arbres majeſtueux, à l'ombre deſquels nous trouvons la fraîcheur & le repos durant les chaleurs de l'été; qui cultive les plantes ſalutaires, & éleve les animaux néceſſaires. C'eſt par le travail & les veilles que ſont produits ces livres curieux ou utiles, dont la lecture ſoulage nos ennuis, éclaire l'eſprit, perfectionne notre ame, & nous éleve au Créateur, par la contemplation de ſes ouvrages, ou par la méditation de ſes perfections.

Enfin, l'orateur conſidere l'homme comme chrétien, & il trouve dans cette qualité de nouvelles obligations au travail. On ſert toujours Dieu en s'occupant aſſidument à remplir les devoirs de ſon état. Le Créateur avait impoſé à l'homme, même dans l'état d'innocence, l'obligation indiſpenſable d'un travail aſſidu. Jéſus-Chriſt & les apôtres preſcrivirent de même aux chrétiens le travail,

comme un devoir ; & leur en donnerent l'exemple. Ainſi, vivre dans le déſœuvrement, ce n'eſt pas vivre en chrétien. Toutes les parties encore de l'ouvrage de notre ſalut, demandent une application ſoutenue. L'orateur finit par faire ſentir la néceſſité de s'accoutumer au travail dès la jeuneſſe.

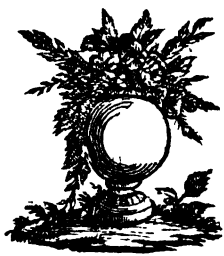

SECONDE PARTIE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES

DE L'EUROPE.

I. *Caïus-Marcius Coriolan, ou le danger d'offenſer un grand homme. Tragedie par M.* GUDIN DE LA BRENELLERIE. *Repréſentée pour la premiere fois ſur le théatre de la comédie françaiſe, le* 14 *août. Avec cette épigraphe :* On le peut, je l'eſſaie, un plus ſavant le faſſe. *La Font.* liv. II, fab. I, contre ceux qui ont le goût difficile. *A Paris,* 1776, *chez Ruault, libraire, vol.* in-8°.

TOUT le monde connaît ce ſujet. M. Gudin nous apprend dans une diſſertation qu'il a miſe à la tête de ſa piece, qu'on l'a traité neuf fois en français, cinq fois en italien, trois fois en anglais, & une fois en latin. Il donne l'extrait de toutes ces pieces : ce qui rend cette diſſertation utile à ceux qui ſeront tentés encore de traiter ce ſujet, & intéreſſante pour les littérateurs.

Sa tragédie eſt ſimple, ſans épiſode, ſans amour, ſans confident. La ſcene ſe paſſe ſous

les murs de Rome & dans le camp de Coriolan qui a fait tant de conquêtes sur les Romains, qu'il ne leur reste plus que leur ville qui même est hors d'état de se défendre. Tullus, autrefois général des Volsques, est jaloux de ce guerrier qu'il voit près de lui enlever encore la gloire de cette derniere conquête. Dans les autres tragédies, il n'est jaloux que par caractere, & non par un motif particulier; il y est peint comme un homme lâche & méchant: mais dans celle-ci, sa jalousie est motivée; c'est un homme noble & fier, qui refuse de faire assassiner son rival de gloire.

Combattre (*dit-il*) est ma science, & je ne prétends pas
M'avilir aujourd'hui par des assassinats.

Le développement de ce caractere, de l'état où Rome est réduite, & des intrigues que forment les Romains pour engager Tullus à leur livrer Coriolan, fait l'exposition de la piece. Coriolan paraît; il apprend à Tullus que les premiers du sénat viennent dans son camp implorer sa clémence; il fait ranger autour de lui les chefs des Volsques, & les invite à partager avec lui le plaisir de voir les Romains humiliés. Les sénateurs arrivent; Coriolan reconnait à leur tête son

ami le plus cher : ſon ami lui parle avec chaleur pour Rome, mais ſans humilier ſes concitoyens.

Pour triompher de Rome, dit-il, il fallut un Romain. Apres lui avoir répondu avec beaucoup de force, Coriolan congédie les ſénateurs, & ordonne qu'on les reconduiſe juſqu'à Rome ; il retient ſeulement Minutius, c'eſt le nom de ſon ami ; il vole dans ſes bras & s'écrie :

Depuis l'inſtant affreux où Rome m'a banni,
Je *n'eus* point le plaiſir d'embraſſer un ami.

C'eſt alors qu'il ouvre ſon ame, qu'il raconte tous les maux de l'exil, les chagrins qui l'ont ſuivi chez les Volſques, les hauteurs, la jalouſie des chefs, ſur-tout le déſeſpoir qu'il éprouve d'etre loin de ſes amis, de ſes enfans, de ſa femme, de ſa mere. Tout ce qu'il apprend, déchire ſon ame. Le ſénat a déclaré qu'il ne pouvait être l'époux d'une citoyenne, & que Volumnie était libre de diſpoſer de ſa main. On n'a pas voulu lui renvoyer ſes fils, à qui il inſpirerait ſa haine contre Rome. Sa mere eſt honteuſe d'avoir donné le jour à un ennemi des Romains. Chaque mot eſt pour lui comme un coup de poignard, & ſa colere égale ſa douleur.

On vient lui dire que les prêtres de Rome

arrivent & demandent audience. Il consent à les voir, mais pour leur ôter l'espérance de le fléchir.

Acte II. Tandis qu'il leur donne audience aux barrieres du camp, son ami s'entretient avec Tullus. Il veut l'engager à livrer Coriolan aux Romains. Tullus y consent; mais comme ce guerrier est adoré des soldats qui prendraient sa défense, il ne peut être livré qu'à la faveur d'une sortie que feront les assiégés, & dans laquelle les chefs des Volsques, qui le haïssent, le feront *avec art* tomber entre leurs mains. Coriolan, qui a prévu & qui brave les complots des Romains, ne les perd pourtant point de vue. Il interrompt cet entretien, & demande à Tullus:

A quel prix les Romains ont-ils taxé ma tête?

Tullus répond qu'il hait les Romains. Je le crois, repart Coriolan; cependant que mon ordre s'observe.

Que vous & Curion me suiviez aux combats,
Et tous deux de mes yeux ne vous écartez pas.

Il enchaîne ainsi auprès de lui ces deux chefs des Volsques, dont il se méfie. Il dit à son ami de retourner à Rome, où il va lui-même bientôt s'ouvrir un chemin. Mais,

lui demande cet ami, rien ne peut donc te fléchir? Si ta mere venait?... Je ne la verrais pas, répond-il; & craignant qu'elle ne vienne, il prie Minutius d'aller la retenir dans Rome, de raſſembler dans ſa maiſon auprès d'elle, ſa femme & ſes enfans, & de s'y trouver lui-même avec eux dans le moment où, maître de Rome, il pourra les rejoindre, les embraſſer & oublier dans leurs bras tous les maux qu'il a ſoufferts. A l'inſtant on lui annonce ſa mere. Courez tous, s'écrie-t-il, au-devant de ſes pas, éloignez-la... Il n'eſt plus tems, elle paraît, & ſon fils prend la fuite. Suivez-le, dit Minutius à Veturie,

Puiſqu'il n'oſe vous voir, il eſt déjà vaincu.

Mais comme elle eſt près de quitter la ſcene, Tullus l'arrête par ordre de Coriolan, qui, prévoyant qu'elle voudra retourner à Rome pour s'y enſevelir ſous ſes ruines, a défendu qu'on la laiſſât ſortir du camp. Minutius reſte ſeul avec elle, lui développe le deſſein qu'il a formé, non d'aſſaſſiner Coriolan, comme quelques ſénateurs le voulaient, mais de l'enlever aux Volſques, de le rendre aux Romains, de les faire rougir d'avoir opprimé un grand homme, & de les engager à lui rendre ſes droits.

Acte III. Minutius rend compte à Tullus

des mesures qu'il a prises pour se rendre maître de Coriolan, si ce fier ennemi de Rome s'obstine à la prendre d'assaut. Veturie, qui n'a pu encore le voir, vient prier Tullus de la conduire vers lui; & l'appercevant enfin au milieu des chefs & des soldats, à qui il donne ses ordres pour l'assaut, elle accourt éperdue, s'élance sur lui, saisit ses armes & l'arrête. Elle invoque la mort, elle jure de s'attacher à ses pas & de le suivre par-tout. Alors il ordonne à Tullus de faire écarter les Volsques qui l'entourent; & seul avec sa mere, il justifie son ressentiment contre le peuple Romain qui l'a banni, sa haine contre les tribuns qui ont soulevé ce peuple contre lui, & son mépris pour un faible sénat qui l'a souffert. Tous les grands traits de l'histoire de Rome jusqu'à ce moment trouvent leur place dans ce discours éloquent, fait par un homme emporté qui va au-delà du vrai. Sa mere fait l'éloge de Rome avec la même ardeur; mais voyant qu'elle ne peut le fléchir, elle prie les dieux de le frapper d'un coup de tonnerre sous les murs qu'il s'apprête à détruire... Il l'arrête au milieu de ses imprécations, & veut la quitter. Elle appelle Minutius à son secours. Ne prends point son parti, lui dit Coriolan, toi, moins fier, moins emporté que moi! Tu ferais comme moi, si tu avais

reçu les mêmes outrages. Non, lui répond son ami.

Je respecterais Rome & trancherais mes jours.

Je t'entends, lui repart Coriolan; & ce mot enflammant sa colere, il jure de se tuer, mais sur les débris de Rome, sur les corps entassés des Romains expirans : & ce beau moment de fureur termine le troisieme acte.

Acte IV. Coriolan rentre sur la scene dans cet état d'accablement qui succede aux grands accès de colere.

Son esprit incertain ne forme plus de vœux.

Il ne peut se résoudre à perdre ni à sauver Rome : il aime sa femme, il chérit ses enfans, il regrette ses amis, dont il faudra qu'il soit le meurtrier, s'il veut entrer dans cette ville ingrate dont ils sont les défenseurs.

Tullus vient lui demander, au nom de son armée, pourquoi il differe l'assaut *par lui-même hâté*; il avoue l'embarras où il se trouve, & demande conseil. Tullus le révolte en lui disant qu'on avait bien prévu qu'après avoir trahi Rome il trahirait les Volsques. Il sort en annonçant qu'il remplira leurs desseins, mais qu'il doit auparavant éclaircir les complots qu'on a formés contre lui, & qu'il a trop dédaignés. A peine est-il hors du théatre, que Veturie, apprenant de Tullus

que ſon fils va attaquer Rome, s'abandonne à ſon déſeſpoir, & ſe détermine à s'immoler elle-même avant de voir détruire ſa patrie. Elle fait obſerver à Minutius qu'il eſt un moyen plus ſûr de venger Rome, que celui dont il s'occupe.

Eh ! que ſert la pitié dans ce jour trop horrible,
En a-t-il eu pour moi ? . . . Malheureuſe ! . . .
. . . . . .
Il eſt tems de mourir. — Et vous, quand cette main
Trop faible pour s'armer, pour déchirer *ſon ſein*,
Aura tranché mes jours, *mépriſés par ſa rage ;*
Jetez, ſeigneur, jetez mon corps ſur ſon paſſage :
Offrez-le tout ſanglant à ſes yeux effrayés ;
Pour monter à nos murs qu'il le foule à ſes pieds.
. . . . . .
. . . prenez ce glaive ; & lorſque le perfide
Fixera de ſes yeux mon corps pâle & livide,
Oſez ſauver l'état, oſez percer *ſon ſein ;*
Et vengeur de nos loix, périſſez en Romain.

Minutius détache un glaive d'un des trophées qui décorent la ſcene, & que Coriolan a enlevés aux Romains, & dit à Veturie :

Je connais mon devoir, je previendrai ces crimes,
Ou de Rome tous trois nous ſerons les victimes.

Dans l'inſtant qu'elle va ſe frapper, Coriolan revient; il ordonne qu'on arrête Tullus & ſon ingrat ami, dont il a éclairci tous les complots. En avançant, il apperçoit ſa mere le poignard à la main, il jete un cri d'effroi, & court à elle pour la déſarmer: n'approche pas, lui crie-t-elle.

Pour m'arracher ce fer, ſi tu fais un ſeul pas,
Je m'immole à tes yeux.

Il l'arrête les bras tendus vers elle, & dans l'attitude d'un homme qui veut & n'oſe avancer. Veturie, pour obtenir la grace de Rome, fait un dernier effort & ſe jete aux pieds de ſon fils en lui diſant:

Vois ta mere à tes pieds, le poignard dans le ſein!
Sois mon libérateur, ou ſois mon aſſaſſin.
Choiſis.

Son choix eſt fait; & vaincu par ſon amour pour elle, il s'écrie enfin: Rome, Rome eſt ſauvée! Avant d'y retourner, il veut dépoſer ſon rang en préſence des chefs de l'armée, il ordonne qu'on les aſſemble. C'eſt moins eux qu'il a à redouter que les ſoldats, qui, lui dit-on, ne ſouffriront pas qu'il les quitte. Il ſort pour aller appaiſer leurs eſprits revoltés; & Veturie ſort effrayée du péril de ſon fils.

Acte V. Tullus, indigné contre l'armée

qui s'oppose au départ de Coriolan, parce qu'elle craint d'avoir à combattre contre lui, si elle le laisse retourner à Rome, a changé de projet; & au lieu de le livrer aux Romains, il se propose de le faire arrêter par quelques Volsques qui ne partagent pas l'effroi général, de l'envoyer prisonnier au sénat d'Antium, & de marcher à Rome. C'est en vain que Veturie vient lui rappeller qu'il a promis de rendre son fils aux Romains; la réponse qu'elle en reçoit augmente ses alarmes. Tandis qu'elle gémit sur le sort de Rome & sur celui de Coriolan, elle voit ce héros s'avancer vers elle, suivi des Volsques qui voudraient le retenir; il leur montre sa mère, à qui sa persévérance aurait coûté la vie; il remet son rang & sa puissance à Tullus, & le prie d'engager le sénat d'Antium à rendre la paix aux Romains. Tullus lui répond que :

Les Volsques si long-tems ne les ont pas vaincus
Pour laisser relever ces tyrans abattus.

Et il commande à ses troupes de retourner à leurs drapeaux pour marcher avec lui à la conquête de Rome.

Ah! barbare, avant toi, j'y porterai mes pas,

Lui repart Coriolan en sortant du théatre. Veturie veut le suivre; on l'arrête, & son

ame eſt en proie aux plus vives alarmes. Mais un combat s'engage dans le camp même des Volſques, & Veturie apperçoit parmi eux l'aigle du peuple Romain. Minutius court à elle : il lui apprend que, craignant pour les jours de Coriolan, il était allé chercher du ſecours à Rome ; qu'il était revenu dans le camp au moment même où Tullus ayant voulu arrêter Coriolan, expirait ſous ſes coups, & que des légions Romaines ont mis les ennemis en fuite. Veturie inquiete & tremblante, demande pourquoi le vainqueur ne paraît pas encore aux regards de ſa mere.

MINUTIUS.

Les dieux ont diſpoſé des jours de ce grand homme.

VETURIE.

Ah, j'ai perdu mon fils !

MINUTIUS.

Vous avez ſauvé Rome.

Tels ſont le plan & la marche de cette tragédie, dont les défauts ſont ceux du ſujet même ; mais dont les beautés n'appartiennent qu'à M. Gudin. Ce ſujet eſt véritablement ingrat, & nous doutons qu'on puiſſe en faire jamais une bien bonne tragédie. Crébillon ne le croyait pas. Un jeune auteur qui lui avait donné à lire une tragédie de Coriolan, étant venu retirer ſon manuſcrit, Crébillon le lui remit ſans autre compliment,

le reconduisit, & dit en entrant à la compagnie qui était chez lui : *Si le Jujet était bon, croit-il que nous le lui aurions laissé ?*

II. *Observations sur la physique, sur l'histoire naturelle & sur les arts, avec des planches en taille-douce. Dédiées à Mgr le comte d'Artois. Par M. l'abbé* ROZIER, *chevalier de l'église de Lyon, membre de plusieurs academies & sociétés littéraires.*

CE journal n'a aucun rapport avec les ouvrages périodiques répandus en France & dans les pays étrangers. On peut en juger par les volumes déjà publiés. Son but est d'annoncer & de rassembler les découvertes qui se font chaque jour dans les sciences, soit par des notices abrégées, soit par des mémoires plus étendus. Les savans ont senti de tout tems la nécessité d'un journal de ce genre, qui servît à lier tous les membres de la république des lettres, par une communication suivie de vues, d'idées & de travaux. Nous présentons donc avec confiance ce recueil aux savans étrangers. Ce sera leur ouvrage ; il est écrit dans une langue, aujourd'hui celle de tous ceux qui ont reçu quelque éducation en Europe. Une société composée de personnes uniquement vouées aux sciences utiles, s'occupe de ce travail. La correspondance est solidement établie avec l'étranger. L'acadé-

mie des ſciences de Paris daigne nous communiquer toutes ſes découvertes dans les objets que notre plan embraſſe. Heureux, ſi ſon exemple était ſuivi par toutes les ſociétés de ſavans!

Nos engagemens envers le public ſont de traiter de toutes les parties de la phyſique. Chaque cahier ſera diviſé en quatre parties. La premiere eſt deſtinée pour la phyſique générale; la ſeconde, pour l'hiſtoire naturelle; la troiſieme, pour les arts & métiers; la quatrieme contiendra les faits ſinguliers & les nouvelles littéraires, avec les gravures néceſſaires. Nous publierons & traduirons en entier les mémoires, en quelque langue qu'ils ſoient écrits. On a adopté dès 1773, le format in-4°, parce qu'on peut regarder cet ouvrage comme le complément des volumes que les académies publient.

SOUSCRIPTION. *Il paraît chaque mois un cahier de dix à onze feuilles d'impreſſion* in-4°, *enrichi de deux gravures en taille-douce, & les douze cahiers formeront deux volumes à la fin de chaque année. On ſouſcrit pour cet ouvrage à Paris, chez l'auteur, place & quarré Sainte-Genevieve, au coin de la rue des Septvoies; & à Neuchatel en Suiſſe, au bureau de la Société Typographique. Le prix de la ſouſcription eſt de 24 liv. de France pour Paris, & de 30 liv. pour la province, franc de port.*

TROISIEME

TROISIEME PARTIE.

PIECES FUGITIVES.

I. *Lettre de M.* DE VOLTAIRE *à l'académie françaiſe, lue dans cette académie a la ſolennité de la S. Louis, le 25 auguſte* 1776. *Suite.*

J'AI expoſé fidélement à votre tribunal le ſujet de la querelle entre la France & l'Angleterre. Perſonne aſſurément ne reſpecte plus que moi les grands hommes que cette isle a produits; & j'en ai donné aſſez de preuves. La vérité, qu'on ne peut déguiſer devant vous, m'ordonne de vous avouer que ce Shakeſpear ſi ſauvage, ſi bas, ſi effréné & ſi abſurde, avait des étincelles de génie. Oui, meſſieurs, dans ce chaos obſcur, compoſé de meurtres & de bouffonneries, d'héroïſme & de turpitude, de diſcours des halles & de grands intérêts, il y a des traits naturels & frappans. C'était ainſi, à peu près, que la tragédie était traitée en Eſpagne ſous Philippe II, du vivant de Shakeſpear. Vous ſavez qu'alors l'eſprit de l'Eſpagne dominait en Europe, & juſques dans l'Italie. Lopez de Véga en eſt un grand exemple.

Il était précisément ce que fut Shakespear en Angleterre, un composé de grandeur & d'extravagance; quelquefois digne modele de Corneille, quelquefois travaillant pour les petites-maisons, & s'abandonnant à la folie la plus brutale, le sachant très-bien, & l'avouant publiquement dans les vers qu'il nous a laissés, & qui sont peut-être parvenus jusqu'à vous. Ses contemporains, & encore plus ses prédécesseurs, firent de la scene espagnole un monstre qui plaisait à la populace. Ce monstre fut promené sur les théatres de Milan & de Naples. Il était impossible que cette contagion n'infectât pas l'Angleterre; elle corrompit le génie de tous ceux qui travaillerent pour le théatre long-tems avant Shakespear. Le lord Buckhurst, l'un des ancêtres du lord Dorset, avait composé la tragédie de *Gorboduc*. C'était un bon roi, mari d'une bonne reine; ils partageaient dès le premier acte leur royaume entre deux enfans, qui se querellerent pour ce partage: le cadet donnait à l'ainé un soufflet au second acte; l'ainé, au troisieme acte, tuait le cadet; la mere, au quatrieme, tuait l'ainé; le roi au cinquieme, tuait la reine Gorboduc, & le peuple soulevé tuait le roi Gorboduc; de sorte qu'à la fin il ne restait plus personne.

Ces essais sauvages ne purent parvenir en

France; ce royaume alors n'était pas même assez heureux pour être en état d'imiter les vices & les folies des autres nations. Quarante ans de guerres civiles écartaient les arts & les plaisirs. Le fanatisme marchait dans toute la France, le poignard dans une main, & le crucifix dans l'autre. Les campagnes étaient en friche, les villes en cendres. La cour de Philippe II n'y était connue que par le soin qu'elle prenait d'attiser le feu qui nous dévorait. Ce n'était pas le tems d'avoir des théatres. Il a fallu attendre les jours du cardinal de Richelieu, pour former un Corneille; & ceux de Louis XIV, pour nous honorer d'un Racine.

Il n'en était pas ainsi à Londres, quand Shakespear établit son théatre. C'était le tems le plus florissant de l'Angleterre; mais ce ne pouvait être encore celui du bon goût. Les hommes sont réduits dans tous les genres, à commencer par des Thespis avant d'arriver à des Sophocles. Cependant, tel fut le génie de Shakespear, que ce Thespis fut Sophocle quelquefois. On entrevit sur sa charrette, parmi la canaille de ses ivrognes barbouillés de lie, des héros dont le front avait des traits de majesté.

Je dois dire que parmi ces bizarres pieces, il en est plusieurs où l'on trouve de beaux traits pris dans la nature, & qui tien-

nent au ſublime de l'art, quoiqu'il n'y ait aucun art chez lui.

C'eſt ainſi qu'en Eſpagne, Diamante & Guillain de Caſtro ſemerent dans leurs deux tragédies monſtrueuſes du *Cid*, des beautés dignes d'être exactement traduites par Pierre Corneille. Ainſi, quoique Calderon eût étalé dans ſon *Heraclius* l'ignorance la plus groſſiere & un tiſſu de folies les plus abſurdes, cependant il mérita que Corneille daignât encore prendre de lui la ſituation la plus intéreſſante de ſon *Heraclius* français, & ſurtout ces vers admirables, qui ont tant contribué au ſuccès de cette piece :

O malheureux Phocas! ô trop heureux Maurice!
Tu retrouves deux fils pour mourir après toi,
Et je n'en puis trouver pour régner après moi.

Vous voyez, meſſieurs, que dans les pays & dans les tems où les beaux arts ont été le moins en honneur, il s'eſt pourtant trouvé des génies qui ont brillé au milieu des ténebres de leur ſiecle. Ils tenaient de ce ſiecle où ils vécurent, toute la fange dont ils étaient couverts; ils ne devaient qu'à eux-mêmes l'éclat qu'ils répandirent ſur cette fange. Après leur mort ils furent regardés comme des dieux par leurs contemporains, qui n'avaient rien vu de ſemblable. Ceux qui en-

trerent dans la même carriere furent à peine regardés. Mais enfin, quand le goût des premiers hommes d'une nation s'est perfectionné, quand l'art est plus connu, le discernement du peuple se forme insensiblement. On n'admire plus en Espagne ce qu'on admirait autrefois. On n'y voit plus un soldat servir la messe sur le théatre, & combattre en même tems dans une bataille; on n'y voit plus Jésus-Christ se battre à coups de poing avec le diable, & danser avec lui une sarabande.

En France, Corneille commença par suivre les pas de Rotrou; Boileau commença par imiter Régnier; Racine encore jeune se modela sur les défauts de Corneille: mais peu à peu on saisit les vraies beautés, on finit sur-tout par écrire avec sagesse & avec pureté: *Sapere est principium & fons*; & il n'y a plus de vraie gloire parmi nous, que pour ce qui est bien pensé & bien exprimé.

Quand des nations voisines ont à peu près les mêmes mœurs, les mêmes principes, & ont cultivé quelque tems les mêmes arts, il paraît qu'elles devraient avoir le même goût. Aussi l'*Andromaque* & la *Phedre* de Racine, heureusement traduites en anglais par de bons auteurs, réussirent beaucoup à Londres. Je les ai vu jouer autrefois; on y applaudissait comme à Paris. Nous avons encore quelques-unes de nos tragédies moder-

nes, très-bien accueillies chez cette nation judicieuſe & éclairée. Heureuſement il n'eſt donc pas vrai que Shakeſpear ait fait exclure tout autre goût que le ſien, & qu'il ſoit un dieu auſſi jaloux que le prétend ſon pontife, qui veut nous le faire adorer.

Tous nos gens de lettres demandent comment en Angleterre les premiers de l'état, les membres de la ſociété royale, tant d'hommes ſi inſtruits, ſi ſages, peuvent encore ſupporter tant d'irrégularités & de bizarreries, ſi contraires au goût que l'Italie & la France ont introduit chez les nations policées, tandis que les Eſpagnols ont enfin renoncé à leurs *autos ſacramentales*. Me trompé-je en remarquant que par-tout, & principalement dans les pays libres, le peuple gouverne les eſprits ſupérieurs? Par-tout les ſpectacles chargés d'événemens incroyables plaiſent au peuple; il aime à voir des changemens de ſcenes, des couronnemens de rois, des proceſſions, des meurtres, des ſorciers, des cérémonies, des mariages, des enterremens: il court en foule, il entraîne long-tems la bonne compagnie, qui pardonne à ces énormes défauts, pour peu qu'ils ſoient ornés de quelques beautés, & même quand ils n'en ont aucune. Songeons que la ſcene romaine fut plongée dans la même barbarie du tems meme d'Auguſte. Horace

s'en plaint à cet empereur, dans ſa belle épitre : *Cum tot ſuſtineas.* Et c'eſt pourquoi Quintilien prononça depuis que les Romains n'avaient point de tragédies, *in tragedia maxime claudicamus.*

Les Anglais n'en ont pas plus que les Romains. Leurs avantages ſont aſſez grands d'ailleurs.

Il eſt vrai que l'Angleterre a l'Europe contre elle en ce ſeul point; la preuve en eſt qu'on n'a jamais repréſenté ſur aucun théatre étranger aucune des pieces de Shakeſpear. Liſez ces pieces, meſſieurs; & la raiſon pour laquelle on ne peut les jouer ailleurs, ſe découvrira bientôt à votre diſcernement : il en eſt de cette eſpece de tragédie comme il en était il n'y a pas long-tems de notre muſique inſtrumentale : elle ne plaiſait qu'à nous.

J'avoue qu'on ne doit pas condamner un artiſte qui a ſaiſi le goût de ſa nation; mais on peut le plaindre de n'avoir contenté qu'elle. Apelle & Phidias forcerent tous les différens états de la Grece & tout l'empire romain à les admirer. Nous voyons aujourd'hui le Tranſilvain, le Hongrois, le Courlandais ſe réunir avec l'Eſpagnol, le Français, l'Allemand, l'Italien, pour ſentir également les beautés de Virgile & d'Horace, quoique chacun de ces peuples prononce

différemment la langue d'Horace & de Virgile. Vous ne trouverez perſonne en Europe qui diſe que les grands auteurs du ſiecle d'Auguſte ſoient *au-deſſous des ſinges & des babouins*. Sans doute, Pantolabus & Criſpinus écrivirent contre Horace de ſon vivant, & Virgile eſſuya les critiques de Bavius; mais après leur mort, ces grands hommes ont réuni les voix de toutes les nations. D'où vient ce concert éternel? Il y a donc un bon & un mauvais goût.

On ſouhaite avec juſtice que ceux de meſſieurs les académiciens qui ont fait une étude ſérieuſe du théatre, veuillent bien nous inſtruire ſur les queſtions que nous avons propoſées. Qu'ils jugent ſi la nation qui a produit *Iphigénie* & *Athalie*, doit les abandonner, pour voir ſur le théatre des hommes & des femmes qu'on étrangle, des crocheteurs, des ſorciers, des bouffons & des prêtres ivres; ſi notre cour, ſi long-tems renommée pour ſa politeſſe & pour ſon goût, doit être changée en un cabaret de bierre & de brandevin (*), & ſi le palais d'une ver-

(*) Il eſt peu de pieces de Shakeſpear où l'on ne trouve de telles ſcenes; j'ai vu mettre de la bierre & de l'eau-de-vie ſur la table dans la tragédie de *Hamlet*, & j'ai vu les acteurs en boire. Céſar, en allant au capitole, propoſe aux ſena-

tueuſe ſouveraine doit être un lieu de proſtitution.

Figurez-vous, meſſieurs, Louis XIV dans ſa galerie de Verſailles, entouré de ſa cour brillante; un Gille, couvert de lambeaux, perce la foule des héros, des grands hommes & des beautés qui compoſent cette cour; il leur propoſe de quitter Corneille, Racine & Moliere, pour un ſaltimbanque qui a des ſaillies heureuſes, & qui fait des contorſions. Comment croyez-vous que cette offre ſeroit reçue?

Je ſuis, &c.

VOLTAIRE.

---

teurs de *boire un coup avec lui.* Dans la tragédie de *Cléopatre* on voit arriver ſur le rivage de Miſene la galere du jeune Pompée: on voit Auguſte, Antoine, Lépide, Pompée, Agrippa, Mécene boire enſemble. Lépide, qui eſt ivre, demande à Antoine, qui eſt ivre auſſi, comment eſt fait un crocodile. Il eſt fait comme lui-même, répond Antoine; il eſt auſſi large qu'il a de largeur, & auſſi haut qu'il a de hauteur; il ſe remue avec ſes organes; il vit de ce qui le nourrit, &c. Tous les convives ſont échauffés de vin: ils chantent en *chorus* une chanſon à boire; & Auguſte dit en balbutiant, *qu'il aimerait mieux jeûner quatre jours, que de trop boire en un ſeul.*

II. *Tableaux topographiques, pittoresques, physiques, historiques, moraux, politiques, littéraires de la Suisse & de l'Italie. Six volumes*, grand in-fol., *imprimés à Paris, sur papier grand raisin fin, & ornés de superbes estampes. Ouvrage proposé par souscription.*

Le premier volume concernera la Suisse, & contiendra environ 200 estampes. Chaque volume formera un ouvrage complet.

L'histoire la plus fidelle de tout ce qui s'est passé de remarquable en Suisse & en Italie, le tableau le plus vrai du gouvernement, des mœurs, usages, coutumes, religion, cérémonies, monnaies, & sciences de leurs habitans; la description la plus exacte, soit des merveilles que la nature étale dans ces deux contrées, soit des chefs-d'œuvres dont les arts les ont enrichies: tel est le but que l'on s'est proposé dans cet ouvrage, qui rassemblera tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour connaître la Suisse & l'Italie, aussi parfaitement que si l'on y avait fait le plus long séjour.

Au détail, & à la date des faits mémorables, l'auteur joindra la description des lieux dans lesquels ces mêmes faits seront arrivés. Il offrira au lecteur le plan & l'élévation des

monumens antiques, dont il reſte quelques veſtiges ; il lui déſignera les endroits où étaient ceux que le tems ou la barbarie ont détruits ; il lui parlera des édifices modernes, des fêtes & des ſpectacles, des médailles & des inſcriptions, des tableaux & des ſtatues ; & ſur tous ces objets, il lui mettra ſous les yeux des eſtampes repréſentatives, dont il garantit l'exactitude & la fidélité.

En faveur des gens de lettres & de ceux qui aiment les grands écrivains de l'antiquité, l'auteur citera les paſſages des orateurs, des poëtes & des hiſtoriens les plus célebres, quand ces paſſages ſe trouveront relatifs aux ſujets dont il ſera queſtion.

La réunion de ces différens objets, qui juſqu'ici n'ont été préſentés que ſéparément, formera le tableau le plus riche & le plus varié que l'on puiſſe avoir en ce genre. L'auteur n'a rien épargné pour l'embellir ; & les artiſtes, ainſi que les amateurs, trouveront également de quoi ſatisfaire leur curioſité dans cette collection, qui n'eſt ni une compilation, ni un réſumé des voyages que l'on connaît. L'auteur a vu par lui-même, & à l'égard de l'hiſtorique, il indiquera fidélement les ſources dans leſquelles il a puiſé, pour la perfection de cet ouvrage, qu'il annonce comme abſolument neuf, ſoit par le fond, ſoit par la richeſſe & l'exécution de ſes ornemens.

Comme le premier volume ne parlera que de la Suiſſe, on a cru ne devoir s'étendre dans ce proſpectus, que ſur les avantages que le public pourra retirer d'un ouvrage fait avec le plus grand ſoin, dans cette contrée auſſi intéreſſante qu'inconnue à ſes voiſins. Jetons un coup-d'œil ſur l'antiquité de ſon origine, ſur l'ancienneté de ſes liaiſons avec nous, ſur la ſolidité de ſes engagemens, & nous ſentirons qu'aucun Français ne doit rien ignorer de ce qui concerne cette reſpectable nation.

Quand on parcourt la liſte énorme des voyages qu'on a publiés ſur l'Aſie, l'Afrique, & l'Amérique, & qu'on la compare avec le petit nombre de ceux que l'on a de l'Europe, & dont la plupart même ſont très-inexacts, on a peine à concevoir comment on s'applique à connaître les pays lointains, plutôt que ceux qui ſont dans notre proximité, & qui cependant, par mille motifs, mériteraient préférablement notre attention.

La Suiſſe, placée preſqu'au centre de l'Europe, en eſt l'état le moins connu, malgré toutes ſes liaiſons avec ſes voiſins. On ſait en gros qu'il y a treize cantons & quelques états alliés du Corps Helvétique, entre la France, l'Allemagne, l'Italie, & la Savoie, & on ſe borne à cette idée ſuperficielle; mais ce pays, plus ignoré à certains égards que

ne le ſont les Cordilieres de l'Amérique ou la Scandinavie, eſt néanmoins la partie de notre hémiſphere la plus intéreſſante dans ſon développement intérieur, par les merveilles de la nature. Les géographes conſiderent la Suiſſe comme la contrée la plus élevée de l'Europe. C'eſt ſur le ſommet des Alpes que ſont les ſources du Rhin, du Rhône, du Teſin, de l'Aar, de la Ruſs, de l'Inn & de l'Adda. Les lacs qui entrecoupent la Suiſſe, & les eaux minérales qu'on voit jaillir de ſes rochers, ſont autant de tableaux dignes de l'œil obſervateur du phyſicien.

On jouit ſur les Alpes, du ſpectacle le plus admirable & le plus riant. On y découvre les vues les plus pittoreſques, les plantes les plus ſalutaires; mais ce pays, ſi agréable par ſes beautés locales, ſi ſingulier par la variété du climat, & où l'on trouve quelquefois les quatre ſaiſons réunies, offre en même tems des horreurs inexprimables dans la chaîne de ſes glacieres perpétuelles, dans ſes torrens deſtructeurs, dans ſes précipices affreux, dans l'élévation *giganteſque* de ſes montagnes, & dans l'aſpect hideux de ſes rochers; de maniere que l'on pourrait dire avec Crébillon:

La nature marâtre en ces affreux climats,
N'y produit, au lieu d'or, que du fer, des ſoldats.
Rhadamiſte & Zénobie.

A ce contraſte ajoutons-en un autre : c'eſt que la Suiſſe offre aux yeux du voyageur les pâturages les plus gras, le bled, le vin, l'aiſance & la richeſſe, fruits du travail, de l'induſtrie & du commerce. C'eſt auſſi peut-être la région de l'Europe la plus peuplée. L'hiſtoire de ce pays préſente d'ailleurs des tableaux intéreſſans, par les actions héroïques de ſes peuples. Leur république ſubſiſte déjà depuis plus de quatre ſiecles & demi ; & ce qui paraît un phénomene dans la ſphere politique, elle ne doit ſa liberté & ſon agrandiſſement à aucun ſecours étranger. Trois particuliers en ont jeté les fondemens ; & ce fut dans le centre de la Suiſſe, au pied de ſes montagnes, couvertes d'une glace éternelle, que naquit *la liberté des cantons*. Semblable à ces *lavenches* (*) des Alpes, qui entraînent avec elles tout ce qu'elles rencontrent dans leur paſſage, & qui cependant ne doivent leur premiere formation qu'à la chûte d'une boule de neige, de même la liberté helvétique, faible dans ſa naiſſance, s'eſt agrandie inſenſiblement par la jonction d'états conſidérables, à qui la proximité du local & les mêmes motifs de défenſe ont inſpiré l'eſprit d'une aſſociation confédérative. On emprunte ici l'idée qu'en a donnée M. le baron

(*) Eboulemens de neige dans les Alpes.

de Zur-Lauben, dans sa lettre sur Guillaume Tell. Heureuse nation! qui, contente de sa liberté, une fois affermie, n'a jamais eu l'esprit de conquête. Amie de la paix & d'une parfaite neutralité, elle observe du haut de ses montagnes, les vagues politiques qui troublent de tems à autre le reste de l'Europe.

L'ouvrage sur la Suisse, qu'on se propose de donner au public, doit particuliérement plaire à tout Français: c'est, comme nous l'avons dit, la description d'un pays dont les habitans sont nos plus anciens amis & concitoyens; il n'existe dans l'histoire aucun exemple d'une alliance aussi longue & aussi fidelle entre deux états voisins que l'est l'alliance de la France avec la Suisse.

La bataille de Bâle, en 1444, en a été la cause primitive; & Louis XI, alors dauphin, & vainqueur, prépara, par son traité de paix, l'union perpétuelle que le roi Charles VII, son pere, conclut avec une nation si belliqueuse. Cette union, renouvellée d'un regne à l'autre, a eu les suites les plus heureuses. La Suisse touche encore au moment de resserrer ces nœuds confédératifs avec le plus ancien & le plus puissant de ses alliés, notre auguste monarque; & la liberté helvétique sera cimentée sur un fondement d'autant plus respectable, que toutes les forces de la France, dont elle est la frontiere depuis

Bâle jusqu'à Geneve, seront intéressées à sa conservation.

Cet ouvrage offrira dans ses diverses parties, l'exacte topographie de ce pays; le précis de ses antiquités; les faits les plus remarquables de l'histoire helvétique, tant ancienne que moderne; les limites subdivisées des deux religions dominantes; l'état civil & politique; la milice; les services étrangers; l'économie rurale; le commerce; la monnaie; le tableau des mœurs; celui des usages; le spectacle de l'histoire naturelle, & les progrès des sciences, des arts, & de la littérature: on y trouvera aussi un grand nombre d'anecdotes saillantes.

Chacune des vues gravées sera plus amplement décrite dans le texte de cet ouvrage, qu'on distribuera gratis à la derniere livraison d'estampes. On ne dira rien ici du mérite de ces vues; on sent d'avance de quel prix leur objet pittoresque peut être aux yeux des amateurs. Parmi ces vues seront aussi les champs de bataille célebres par les victoires des Suisses, *Morgarten*, *Laupen*, *Sempach*, *Neffels*, *Granson*, *Morat*, *Dornach*. On croit devoir aussi prévenir qu'on n'a épargné ni soins ni dépenses pour remplir le but principal de cet ouvrage. On a puisé l'historique, non seulement dans les livres qui ont paru sur la Suisse, mais encore dans des relations

générales

générales & particulieres qu'on doit à des connaiſſeurs reſpectables. Dans le nombre des ouvrages imprimés qu'on a conſultés, ſont *les Topographies générales* de Merian, Steiner, Wagner, Scheuchzer, Herrliberger, Faeſi, Fueſslin; *la Deſcription du canton de Bâle*, par M. Bruckner; *celle de Neuchatel*, &c. *le Dictionnaire hiſtorique de la Suiſſe*, par M. Leu, bourguemaître de la république de Zuric; *l'Hiſtoire de la Suiſſe*, par le célebre Tſchoudy, par Etterlin, Stumpf, Urſtiſen, Simler, Guillimann, Graſſer, Stettler, Plantin, Hottinger, Rhan, Lang, Waldkirch, Lauffer, d'Alt, Bothat, M. le baron de Watteville, M. de Tſcharner, M. de Balthaſar, &c. &c. *celle des Griſons*, par Sprecher, Gouler, Quadrio; *les Mémoires du duc de Rohan ſur la guerre de la Valteline*, &c. *l'Hiſtoire du Valais*, par Simler, Briguet, & les ſavans éditeurs du *Gallia Chriſtiana* (*); *l'Hiſtoire de Geneve*, par Spon, Leti, &c. *le Voyage des glacieres de la Suiſſe*, par M. Gruner; *les Mémoires des ſociétés phyſiques & économiques de Zuric & de Berne*; *le Socrate ruſtique*, de M. Hirzel, &c. & *l'Hiſtoire littéraire de la Suiſſe*, par M. de Haller, fils du grand Haller. On a eu auſſi recours aux

(*) *Tome XII*, articles de l'évêché de Sion, & de l'abbaye de S. Maurice.

chroniques manuscrites de Justinger, Schilling, Schodeler, Bullinger, Steiner, Tschoudy, Goldlin, Cysat, &c. M. Hennin, résident de France à Genève, a bien voulu nous diriger dans tout ce qui concerne l'histoire de cette république. Mais c'est à un Suisse militaire que nous devons le principal mérite de la partie historique de cet ouvrage, à M. le baron de Zur-Lauben, maréchal des camps & armées du roi, & capitaine au régiment des gardes Suisses. Nous avons la confiance d'espérer que le public partagera notre reconnaissance. Assurément nous ne pouvions desirer un meilleur guide que l'auteur de l'*Histoire militaire des Suisses, au service de la France.* Nous ne parlons pas ici de ses autres ouvrages, tous exacts & estimés, ni de ses dissertations insérées dans les mémoires de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres; mais nous ne pouvons omettre les *Tables généalogiques* qu'il a données des *augustes maisons d'Autriche & de Lorraine;* elles sont lumineuses pour l'ancienne histoire de la Suisse. On sait qu'une grande partie de ce pays a été le patrimoine primordial des comtes de Habspourg, tiges de l'auguste maison d'Autriche. La Suisse passe pour avoir été leur berceau; c'est dans l'Argeu qu'on voit le château de Habspourg. L'empereur Rodolphe I & ses ancêtres en

portaient le nom. C'eſt auſſi à la Suiſſe que les plus anciennes maiſons de l'Alſace, de la Souabe, du Tyrol, de la Savoie, &c. rapportent leur origine (*). Nous ne pouvons aſſez inviter ceux qui poſſedent des manuſcrits, des remarques ſur la Suiſſe, à nous les communiquer; nous leur rendrons tous les hommages publics de la reconnaiſſance. Nous oſons même eſpérer que le louable Corps Helvétique daignera faciliter, par ſa protection, le ſuccès d'un ouvrage principalement conſacré à ſa gloire. Un ſuffrage auſſi reſpectable comblerait nos vœux, & ſerait en même tems la plus flatteuſe récompenſe de notre travail.

Comme cette édition ſera exécutée ſur le plus beau papier, avec des caracteres d'imprimerie fondus exprès, que les deſſins ſont des meilleurs maitres, & que l'on n'épargne rien pour la gravure, les frais en ſeront très-conſidérables. Cependant, comme les éditeurs connaiſſent l'éloignement du public pour les ſouſcriptions, éloignement juſtifié par les fraudes ou les lenteurs qu'il éprouve

(*) Bucelin [*in nucleo hiſtoriæ*], avait raiſon de dire de la Suiſſe : *Helvetici montes Romanæ nobilitatis aſyla, Germanicæ incunabula.* Les montagnes de la Suiſſe ont ſervi d'aſyle aux grands de Rome, & de berceau à la nobleſſe d'Allemagne.

fréquemment en ce genre, ils ont pris le parti de propoſer les conditions ſuivantes :

L'ouvrage ſera diviſé en ſix volumes. Le premier contiendra la Suiſſe. Le ſecond & le troiſieme, Rome, & les états du pape. Le quatrieme, Naples, & une partie de ſon royaume. Le cinquieme, la Toſcane, les états de Lucques, ceux de Gènes, de Modene & de Parme. Le ſixieme, les états de Veniſe, le duché de Milan, les autres états de l'empereur dans l'Italie, le Piémont & la Savoie.

La premiere livraiſon d'eſtampes, qui compoſera le premier volume, ſe fera chez les ſieurs Née & Maſquelier, le premier janvier 1777, & les autres ſucceſſivement de mois en mois.

Ces eſtampes ſe diſtribueront ſix par ſix, de mois en mois, à raiſon de 9 liv. pour les ſouſcripteurs, que l'on ne recevra qu'à chaque livraiſon, & de 12 liv. pour ceux qui n'auront pas ſouſcrit.

A la derniere livraiſon des eſtampes de chaque volume, le texte ſe diſtribuera gratis, chez Ruault, libraire, rue de la Harpe, près la rue Serpente. Il ſe chargera auſſi de recevoir les ſouſcriptions, & de délivrer les eſtampes aux ſouſcripteurs. On pourra même lui adreſſer les manuſcrits & remarques ſur les différens objets de la partie hiſtorique.

Les amateurs qui deſireront voir quel-

ques-uns des deſſins deſtinés à cet ouvrage, pourront ſe tranſporter chez les graveurs ci-deſſus indiqués : ils ſe feront un plaiſir de ſatisfaire leur curioſité.

Pour fixer la ſouſcription, on ne ſera admis à ſe faire inſcrire pour le premier volume, que depuis le premier octobre 1776, juſqu'au premier octobre 1777.

La ſouſcription pour le ſecond volume, ſera ouverte le premier octobre 1777, & l'on pourra ſe faire inſcrire juſqu'au premier octobre 1778, & ainſi de ſuite d'année en année, juſqu'au ſixieme & dernier volume. On donnera à la tête de chaque volume, les noms des ſouſcripteurs.

On ſouſcrit à Paris, chez les ſieurs Née & Maſquelier, graveurs, rue des Francs-Bourgeois, porte S. Michel, & chez Ruault, libraire, rue de la Harpe. A Lyon, chez Roſſet. A Strasbourg, chez Bauer & compagnie. A Rome, chez Franceſi. A Naples, chez Dominicis. A Florence, chez Molini. A Livourne, chez Maſi. A Veniſe, chez Zatta. A Turin, chez Reycends. A Vienne en Autriche, chez Trattner. A Berlin, chez Voſs. A Francfort ſur le Mein, chez Eslinger. A Pétersbourg, chez Weiſſetbrecht. A Göttingue, chez Dieterich. A Bruxelles, chez le May. A la Haye, chez Goſſe. A Madrid, chez Orcel. A Zuric, chez Geſner. A Berne, à la

Société Typographique. A Bâle, chez Tourneiſen. A Neuchatel, à la Société Typographique. A Lauſanne, chez Graſſet. A Geneve, chez Chirol.

Les perſonnes qui voudront envoyer des mémoires relatifs à cet ouvrage, ſont priées de les adreſſer, franc de port, au ſieur Ruault, libraire, rue de la Harpe, à Paris.

On ſera libre de ne ſouſcrire que pour un volume, deux, trois, quatre, &c. On trouvera dans chaque volume du texte, une table qui indiquera les endroits où les eſtampes doivent être placées.

III. *Lettre de M.* HEIDEGGUER *à M. Bertrand, prof. en belles-lettres à Neuchatel.*

Zuric, le 26 novembre 1776.

VOUS me demandez, monſieur, des éclairciſſemens ſur un fait qui a été rapporté dans pluſieurs journaux & gazettes, & avec des circonſtances ſi différentes. Je me ſerais bien gardé de vous en parler, parce que je trouve qu'il y a des événemens qui par leur nature doivent reſter enſevelis dans les ténebres, pour ne pas même en laiſſer concevoir la poſſibilité... Mais puiſque le mal eſt fait, il faut bien y remédier, en détrompant le public ſur toutes les abſurdités qui ont été débitées à cette occaſion, & je tâcherai de vous

mettre au fait de la choſe. Mais l'auriez-vous cru, monſieur, que dans notre *prétendu* ſiecle philoſophique, où l'humanité eſt *affichée* de toute part, on pût prendre plaiſir à divulguer une action auſſi atroce, à renchérir même ſur l'intention du ſcélérat qui l'a commiſe, en entaſſant une horreur plus affreuſe ſur l'autre, menſonge ſur menſonge? Il en eſt quelquefois de ces ſortes de relations, comme des *contes de revenans*, dont la vieille commere amuſe dans une longue ſoirée d'hiver ſes enfans raſſemblés autour du feu. — Ils ne ſont bons qu'autant qu'ils font trembler de peur, & qu'ils remuent bien la fantaiſie échauffée de ceux qui écoutent. Je me plais à croire que c'eſt là l'origine de toutes ces anecdotes controuvées dont on a impoſé au public, plutôt que d'en chercher d'autres raiſons. Très-fâché au reſte pour meſſieurs les nouvelliſtes, de ne pas leur trouver une défaite plus honorable. On eſt vraiment indigné de lire ces relations deſtituées de toute authenticité publique, & fondées pour la plupart ſur des bruits vagues & des ouï-dire. L'intérêt général de l'humanité, les égards qu'on ſe doit d'une nation à l'autre, n'exigeaient-ils pas qu'on prît les informations néceſſaires avant que de publier un fait, déjà aſſez atroce par lui-même, ſans qu'on y ajoute encore de nouvelles horreurs?

Parmi ces relations prématurées, je distingue celle qui a paru dans le mois de septembre du *Journal de politique & de littérature.* On y débite avec beaucoup d'emphase l'histoire de ce triste événement, & on la charge d'un nombre de circonstances fausses, les unes plus affreuses que les autres. Voici le fait comme il est raconté ; j'y ajoute en même tems les corrections nécessaires : "Le 14 du mois de septembre dernier [*c'était le* 11], était la veille d'un jour solemnel [*du jour du jeûne*], qui devait être célébré par une communion générale dans l'église cathédrale, connue sous le nom de Munster-Kirch [*on communiait dans toutes les églises de la ville*]. Le clerc prépose aux soins intérieurs du service [*de cette église*], y porta pendant la nuit le vin qui devait servir le lendemain à l'administration du sacrement [*c'était le soir de la veille, & par un usage de convenance particuliere toléré depuis quelques années.*] Un monstre sacrilege s'introduisit dans le temple dont les accès secrets lui étaient connus, & empoisonna le vin. — *Il est vrai qu'on a trouvé du poison parmi les différentes drogues qui ont été mises dans le vin destiné pour la communion ; mais il faut observer que le poison formait la plus petite portion de ces ingrédiens, qu'il y avait beaucoup de terre grasse, de la coloquinte, & d'autres drogues dont l'effet*

eſt d'étourdir & d'exciter des vomiſſemens, au lieu d'augmenter l'effet du poiſon. Au contraire, il y a toute apparence que l'intention de ce ſcélérat a été plutôt de donner une ſcene parmi des perſonnes d'une certaine claſſe, que d'empoiſonner toute la communauté. Cette ſuppoſition acquiert toute ſa force, ſi l'on ſait que ce mélange n'a été mis que dans quatre vaſes de bois, dont ſe ſervent les eccléſiaſtiques qui adminiſtrent le ſacrement, & que trente-ſept autres vaſes ſont reſtés intacts. — Le jour ſuivant, continue notre relation, à peine la communion fut-elle adminiſtrée, que le plus horrible ſpectacle jeta en peu de minutes la ville entiere dans la conſternation & dans l'effroi. Des vomiſſemens, des convulſions douloureuſes, des cris arrachés par les douleurs les plus aigues, furent les ſymptomes auxquels on reconnut les effets du poiſon. Il était ſimple de ſoupçonner que ce poiſon était dans le vin : on en fit l'expérience, & le ſoupçon ſe changea en certitude On ignore encore quel eſt le nombre des victimes de ce forfait inoui ; on parle de deux ou trois cents perſonnes, tant mortes qu'en danger de mourir. — *Tout cela n'eſt qu'un tiſſu de fauſſetés. La communion ſe paſſa ſans la moindre ſcene quelconque. Il n'y eut dans l'égliſe ni vomiſſemens, ni convulſions douloureuſes, ni des cris arrachés par la douleur. Quelques*

perſonnes ſeulement, qui apparemment ont pris une portion de ce mêlange plus forte que d'autres, ont ſenti à leur retour chez elles plus ou moins d'incommodités; mais perſonne n'en eſt mort, & n'a été en danger de mourir. Pluſieurs, voyant que le vin était troublé, n'en ont pris que très-peu; & auſſi-tôt que ceux qui adminiſtraient commencerent à ſe douter qu'on y avait touché, on n'en donna plus à perſonne. Telle eſt l'exacte vérité: j'en appellerais même aux deux ou trois cents perſonnes que le conteur Français fait reſter ſur place, ou met en danger de mourir. Je ſuis bien éloigné, monſieur, de vouloir diminuer en rien l'atrocité de cette action; il ſuffit de penſer que le vin de la Sainte Cene eſt un ſigne de la réconciliation entre Dieu & les hommes; & le jour de jeûne, celui où les chrétiens doivent demander pardon à Dieu de leurs péchés, prendre la réſolution de mieux vivre, & ſe réconcilier avec leurs confreres: cette réflexion ſeule fait frémir d'une pareille profanation.--- Mais il n'eſt point indifferent pour le bien de l'humanité, de ſavoir qu'un monſtre qui entreprendrait d'empoiſonner le vin de la communion pour faire mourir une commune entiere, n'exiſte ni chez nous, ni nulle part. Si jamais forfait pareil doit flétrir l'humanité, je veux croire que ce n'eſt pas chez nous qu'il faudra chercher le monſtre

capable de le commettre --- ni les gens qui ſe feraient un plaiſir de le publier avec des circonſtances outrées & encore plus affreuſes. - - Mais alors cela ſerait impoſſible, parce qu'on ne pourrait imaginer une action plus infernale. Le conteur Français nomme enſuite le monſtre qui doit avoir commis ce crime. --- Le monſtre, dit-il, eſt connu, il eſt arrêté, ſon nom eſt, &c. &c. — *Cela eſt encore faux. On n'a rien pu découvrir juſqu'ici, malgré toutes les meſures ſages que le gouvernement a priſes. Le jour même de la communion, le clergé fit rapport de ce qui s'était paſſé. Les ſeigneurs du conſeil ſecret s'aſſemblerent, & il fut réſolu de porter l'affaire devant LL. EE. du ſénat. On fit examiner les reſtes du vin qui était dans les quatre vaſes; on fit une proclamation de toutes les chaires; & les miniſtres qui étaient d'office ce jour là, eurent ordre de prêcher là-deſſus, & de ſommer un chacun qui ſaurait de loin ou de près quelques circonſtances qui pourraient mener à quelque découverte, d'aller les dénoncer. On arrêta une perſonne qu'on ſoupçonnait de ce crime; mais après les perquiſitions les plus exactes, elle fut déchargée & remiſe en liberté.*„

Ce ſont là, monſieur, les éclairciſſemens néceſſaires que vous m'avez demandés. Je vous en garantis la vérité, & vous laiſſe le maître d'en faire l'uſage que vous trouverez

à propos. Si vous les inférez dans votre journal, je ferai charmé de profiter de cette occaſion pour vous témoigner publiquement les ſentimens d'attachement & de l'eſtime la plus diſtinguée avec leſquels j'ai l'honneur d'etre, &c. HEIDEGGUER fils.

IV. *Les devoirs de l'hoſpitalité généreuſement remplis. Nouvelle.*

L'HOSPITALITÉ, cette antique vertu, qui tient à la ſimplicité des mœurs des premiers âges, regne encore parmi les habitans des montagnes. Si le voyageur eſt accablé par la chaleur, ſurpris par la pluie, ou atteint par la nuit, il trouve un aſyle ouvert dans les maiſons, les granges, ou les *chalets*. Les propriétaires ou les fermiers le reçoivent toujours avec une franchiſe cordiale. Jamais les portes ne furent fermées à celui qui cherchait un couvert. On lui offre du lait, de la crême, ou du petit lait, avec du fromage frais & blanc. S'il fait froid, on s'empreſſe de lui allumer du feu. S'il eſt tard, on lui prépare de la paille ou du foin pour ſon lit. On ne lui refuſe pas une chambre, s'il y en a une. Il paſſe la nuit dans la ſûreté, la confiance & la paix.

EN me promenant, il y a quelques années,

ſur les montagnes du voiſinage, je parvins à un hameau à quelques lieues de Thevenon. Les promenades ſur les montagnes ſont ſouvent fort longues, parce qu'on y marche avec plus de facilité. On ſe fatigue bien moins que dans la plaine. Il m'a ſemblé quelquefois avoir acquis la légéreté d'Erix. J'entrai pour me repoſer, dans la maiſon la plus apparente du lieu. J'y fus accueilli avec civilité par la maitreſſe de l'habitation. Elle me préſenta auſſi-tôt des rafraîchiſſemens. Parmi trois filles qui l'environnaient, je diſtinguai la plus jeune, d'environ huit ans, qui travaillait à de petites dentelles. Sa taille me parut plus déliée, ſon viſage plus délicat; une phyſionomie douce & fine intéreſſait en ſa faveur. Je demandai à la femme ſi cette jeune fille lui appartenait. Non, me répondit-elle; mais je l'éleve comme ſi elle était à moi. Je témoignai quelque curioſité de ſavoir qui elle était. Elle n'héſita point de me ſatisfaire par un récit, qu'elle me fit à peu près en ces termes:

L'hoſpitalité exercée.

Il y a un peu plus de huit ans qu'il arriva, au mois de mars, dans ce hameau, à l'entrée de la nuit, un officier Français avec ſa femme. Un homme, qu'ils avaient pris à quelques lieues d'ici, qui portait un gros porte-manteau & quelques hardes, les avait égarés.

Ils devaient, disaient-ils, traverser la montagne pour passer à Yverdon, y prendre une voiture, & aller plus loin. Ils venaient de l'évêché de Bale. Ils avaient d'abord des chevaux pour la montagne ; mais la dame trop timide, avait préféré d'aller à pied. Ils nous demanderent si nous pourrions les loger cette nuit, & leur procurer le lendemain un petit chariot pour continuer leur route. Ils nous parurent si honnêtes que nous consentîmes à leurs demandes. Dès le même soir ils payerent & congédierent leur guide. J'arrangeai la chambre haute, & ils parurent très-contens. Dès la même nuit cette dame charmante se trouva assez mal pour nous causer de vives inquiétudes. Je lui donnai tous mes soins & des secours salutaires. Mais une fievre, qui survint le lendemain, la retint au lit une semaine entiere. Depuis quelques jours elle commençait à se remettre, & nous comptions qu'ils pensaient à partir, lorsqu'un matin le mari, qui se nommait Du Theil, me témoigna que sa femme, satisfaite de mes attentions, souhaiterait de rester avec nous jusqu'à son retour d'Allemagne, qui serait dans six mois. Il me proposa une pension, & de la payer quatre mois d'avance. Mon mari, qui vivait alors, accepta ces offres, & quelques jours après M. Du Theil partit, laissant sa tendre épouse dans les larmes & la tristesse.

Je tâchais de la consoler. C'était une dame si douce, si bonne, si aimable, qu'on ne pouvait lui refuser son amitié. Bientôt mes deux filles ne la quittaient presque plus. Elle apprenait à lire à l'ainée. Lorsque j'étais dehors, elle les gardait dans sa chambre. Par ses ordres j'allai acheter de l'étoffe & tout ce qui était nécessaire pour un grand lit. Elle le fit elle-même. Ce sera pour vous, me dit-elle, quand je vous quitterai. Il serait trop beau pour nous, repliquai-je, & je voudrais, madame, qu'il vous convînt de ne nous quitter jamais. Cette chambre ne fut plus reconnaissable; elle la tenait elle-même propre & rangée. Toujours attentive à ne nous causer aucun dérangement, elle s'empressait même à nous aider dans tout ce qu'elle pouvait. Rien ne me faisait de la peine que sa tristesse, dont j'aurais voulu pouvoir la distraire.

On était convenu que les lettres seraient sous le double couvert d'un marchand de Neuchatel & sous le mien, & qu'il me les ferait parvenir. Il y avait un mois que son mari était parti lorsqu'on m'en apporta une, qui en renfermait une autre pour elle. Je vais vous les chercher.

La femme me les remit. Je les lus & je les ai copiées ensuite. Les voici :

Lettre à la dame Elisabeth.

MA très-bonne amie. Je vous ai laissé tout

ce que j'ai de plus cher au monde; une femme aimable & vertueuſe, qui mérite tout par elle-meme. Je ſuis perſuadé que vous la chériſſez déjà. Qui pourrait s'en défendre? Ma reconnaiſſance pour vos attentions, en faveur de cette tendre épouſe, n'aura d'autres bornes que mon pouvoir. Si cependant l'air trop ſubtil de vos montagnes ne lui convenait pas, aidez-lui, je vous en conjure, à trouver dans quelque ville voiſine une penſion chez d'auſſi honnêtes gens que vous. J'ai la plus grande confiance dans vos ſoins, & la plus ſincere amitié pour vous & pour tous ceux de votre maiſon. DU THEIL.

Lettre à madame Du Theil.

DANS quel état je vous ai laiſſée, ma plus chere amie, en partant pour des lieux où l'honneur & mon devoir m'appellaient! Depuis Schafhouſe j'ai couru la poſte à franc étrier; & quoique arrivé trop tard, j'ai trouvé dans un de mes chefs, qui m'honore de ſa bienveillance, l'indulgence dont j'avais beſoin. Je lui ai conté notre hiſtoire. Il en a été touché. Mais il ſemble en craindre quelque ſuite embarraſſante pour moi. On dit que nous ne ſommes pas loin de l'ennemi. Je tâcherai de faire mon devoir, pour mériter quelqu'avancement, afin d'être plus digne de vous, & de pouvoir vous rejoindre plus tôt.

Chere

Chere amie, tendre épouſe, mon cœur, mes penſées, mes deſirs ſont avec toi; je te porte dans mon ſein; ton image ne me quitte pas. Rien n'eſt capable d'éloigner mes idées des lieux que tu habites. J'y ſuis avec toi; je me promene avec toi; tu m'occupes tout entier. Je compterai chacun des jours où je ſerai forcé de vivre éloigné de tout ce que j'aime le plus ſur la terre.

Ecrivez à votre pere, chere Sophie, ſi vous ne l'avez pas déjà fait. Il eſt bon; il vous aime. C'eſt ſa faibleſſe & l'humeur impérieuſe de votre marâtre, qui cauſent nos peines. Contez-lui toute notre hiſtoire avec franchiſe, & implorez ſa protection. Demandez-lui pardon; & j'eſpere qu'il vous l'accordera, lorſque vous lui expoſerez les maux que vous avez ſoufferts, & ceux que vous aviez à craindre, qui vous ont enfin jetée dans le déſeſpoir.

Mais quel que puiſſe être le ſuccès de vos ſollicitations, ſoyez tranquille, je vous en conjure, ma chere Sophie. Jamais, non jamais, je ne vous abandonnerai; & ſi même nous étions obligés de renoncer à notre patrie, j'ai plus d'une reſſource pour nous garantir du beſoin. L'amour me rendra induſtrieux, il ſera ma récompenſe, & il durera autant que la vie du tendre & fidele Du Theil.„

Après que j'eus lu ces lettres, la bonne dame Eliſabeth continua ſon récit.

Ces lettres parurent avoir rendu un peu de gaité a madame Du Theil. C'était en vérité un ange, que nous avions dans la maiſon. Lorſque mon mari & mon fils rentraient, fatigués de leurs travaux, elle les plaignait. Souvent elle leur préparait elle-même quelque rafraîchiſſement. On ne ſavait qui de nous la chériſſait le plus. Je lui propoſai cependant d'aller avec elle dans quelques-unes des villes des environs, pour chercher une penſion, ſelon les intentions de ſon mari... *Avant de partir, mon mari me l'avait déjà propoſé; il devait ſe rendre à ſon régiment, la crainte de lui faire perdre du tems, me fit naître l'idée de demeurer chez vous. J'ai lieu de m'en féliciter; & ſi je ne vous ſuis pas incommode, ma chere Eliſabeth, je préfere de reſter ignorée dans votre maiſon, juſqu'à ce que mon ſort change, ou que mon mari revienne.*

Pluſieurs fois elle avait écrit en France, ſans doute à ſes parens, par Pontarlier; mais jamais elle n'en reçut de réponſe; & ne prévoyant pas les événemens, je n'avais point penſé à prendre une copie des adreſſes de ces lettres. Preſque toutes les ſemaines elle en recevait une de ſon mari. C'était toujours

pour elle des jours de fête, & pour nous des sujets de joie. Un jour, il lui annonçait qu'il s'était trouvé dans une affaire de détachement, qu'il avait eu le bonheur de sauver sa petite troupe, qu'on lui avait donné une compagnie, & qu'avant la fin de la campagne, il espérait d'être major du régiment. Cette nouvelle la réjouit beaucoup, & j'étais contente lorsqu'elle paraissait l'être.

Déjà elle s'avançait dans sa grossesse. Elle croyait en être au septieme mois, lorsqu'elle reçut une lettre fatale de son époux. Je la portai imprudemment dans sa chambre. Que j'aurais voulu avoir ouvert auparavant l'enveloppe, qui était pour moi! Elle rompit le cachet, me rendit l'enveloppe & se mit à lire. Voici cette lettre funeste :

Lettre à madame Du Theil.

HIER je me suis trouvé, ma plus chere & tendre amie, à une action qui a été courte & malheureuse. Nous avons été battus, j'ai été blessé & fait prisonnier. Ne vous alarmez cependant pas, ma bien aimée; je trouve autour de moi des vainqueurs généreux, & tous les secours de l'art & de l'humanité. La Providence prendra soin de vous & de moi. Si je devais mourir de mes blessures, je ne regretterais que vous, chere Sophie, & l'enfant que vous portez dans votre sein. Je suis

fort tranquille ſur mon ſort, il n'y a que le vôtre qui m'occupe.

Quoique vous n'ayez point reçu de réponſe aux lettres que vous avez écrites à votre pere, écrivez-lui inceſſamment. J'ai cru auſſi devoir lui adreſſer une lettre de ma main, j'en ferai tirer une copie, & elle vous parviendra par un des couriers ſuivans, avec celle que vous m'envoyâtes de Beſançon, & qui me fit accourir à votre ſecours.

Armez-vous de courage, chere épouſe. Ne vous abandonnez pas à la ſenſibilité de votre tendre cœur. Ne prévoyez pas tous les malheurs poſſibles; mais eſpérez tous les biens probables. Pour l'amour de cet enfant, que vous nourriſſez dans vos flancs, qui doit vous être auſſi cher qu'à moi; pour la conſervation de ce gage précieux de nos ſentimens mutuels, qui vous rappellera ſans ceſſe celui qui vous aura chérie juſqu'au dernier inſtant de ſa vie, ne vous livrez pas, chere Sophie, à la vivacité de vos premiers mouvemens. Je ne ſaurais douter que ſur ma lettre, votre pere, qui eſt bon, qui vous a toujours aimée, ne vole à votre ſecours. Oui, ſa tendreſſe paternelle parlera à ſon cœur, malgré les cris de la méchanceté qui l'obſede. Demain on levera les appareils de mes bleſſures, & je finirai cette lettre.....

Je reprends la plume, chere & tendre épouſe.

Les chirurgiens ont visité mes plaies; ils les trouvent assez dangereuses, mais ils continuent à me donner avec intelligence les soins les plus attentifs. Dieu veuille que ce soit avec succès! Ils sont contens de ma fermeté. Que n'en êtes-vous témoin; peut-être elle vous en inspirerait! Appellez, ma chere Sophie, à votre secours votre raison, votre religion, & envisagez ce triste événement comme dirigé par une Providence toujours sage. Notre vie est entre ses mains, elle en peut disposer. Dans quelque tems qu'elle veuille nous séparer, espérons de nous rejoindre un jour, dans des lieux fortunés, où la malice des hommes ne pourra rien contre nous. Prenez soin, épouse chérie, de l'enfant auquel vous devez donner le jour. Vivez pour lui, & pour le rendre vertueux.

Je joins ici mon portrait qu'un de mes amis a fait. Voilà l'époux qui ne cessera de te chérir, de penser à toi, que lorsqu'il cessera de respirer. Qu'il vive dans ta mémoire, comme je te porterai dans mon cœur jusqu'au tombeau. Je te conseille de te rendre dans quelque ville; je crains, pour ton ame sensible, la solitude d'une montagne. Mande sur-le-champ à ton pere le lieu que tu auras choisi pour ta retraite. Adieu, chere amie de mon cœur; aie bonne espérance, & confie-toi dans la Providence. Dans peu de jours

tu auras encore de mes nouvelles. Adieu. Du Theil.

CETTE lettre, continua la femme bonne & sensible, en répandant quelques larmes, était, comme je vous l'ai dit, sous mon enveloppe, où il n'y avait que ce peu de mots.

Billet pour la dame Elisabeth.

MA bonne amie. Je ne suis pas éloigné de ma fin. Préparez, disposez ma tendre épouse à apprendre ce triste événement. Un des chirurgiens qui me sert, honnête & compatissant, s'est chargé de vous instruire de mon sort, & de vous envoyer des papiers pour ma Sophie. Je vous souhaite, ma bonne amie, toutes sortes de bonheur. Du Theil.

A peine madame Du Theil avait-elle lu une partie de la lettre de son mari, que, pâlissant & rougissant tour à tour, me fixant d'un air égaré, elle vit couler mes larmes, que je ne pouvais retenir. J'étais immobile devant elle. Elle s'avance brusquement, m'arrache cette enveloppe, que je tenais à la main. Dès qu'elle eut fini de la lire, elle pousse un cri effrayant, & tombe comme d'un coup d'apoplexie à mes pieds. Elle ne sortit de cet état que pour être agitée par de terribles convulsions. Après l'avoir déshabillée, mise au lit, je m'apperçus que son enfant remuait

avec force. Sur-le-champ je fis chercher la femme qui m'avait toujours accouchée. Les convulsions recommençaient & cessaient par intervalle. Nous épiâmes le moment, l'enfant parut & fut heureusement reçu. Il était d'une petitesse extrême, mais plein de vie. Une bonne voisine, qui nourrissait le sien depuis plus de dix mois, se chargea, à ma priere, de celui-ci; & c'est cette aimable fille que vous voyez là, que j'aime comme mes autres enfans, & qui a le don de se faire chérir comme sa mere, dont elle a hérité les graces & la douceur. Aussi lui ai-je fait donner le nom de Sophie.

Jamais cette mere infortunée ne put être délivrée entiérement. Durant trois jours, elle vécut dans une alternative d'agitations & d'assoupissement. Enfin elle rendit assez tranquillement le dernier soupir.

Cet enfant excita l'attention des chefs de la paroisse, qui craignirent qu'un jour il ne fût à leur charge. Pour les tranquilliser, mon mari les fit venir avec un secretaire, qui dressa un inventaire. On trouva une bourse de cinquante-huit louis avec quelques médailles d'or. Mon mari voulut qu'avec les louis on achetât un pré, qui appartînt à Sophie. Il y avait encore le lit, quelques hardes, & plusieurs bijoux que je lui garde; comme un étui, une boîte d'or, des brace-

lets, un collier de perles, des boucles d'oreilles de brillans, & deux bagues dont on dit que les diamans valent quelques mille francs. Je n'ai rien voulu vendre, quoiqu'on me l'ait plusieurs fois conseillé.

Nous ne trouvâmes aucun papier qui pût nous apprendre qui était le pere de cette infortunée dame, ni de quel lieu était M. Du Theil.

(*La suite au Journal prochain.*)

V. *Elphire & Mélazone, ou portrait des deux cousines (madame la comtesse de S***, & madame la princesse de B****). Par M. le marquis* DE PEZAI.

PRENEZ Elphire pour modele,
Si vous peignez la volupté.
Voulez-vous peindre la gaité?
C'est Elphire, c'est encore elle.
Je crois même que j'oserais,
Sans vouloir lui faire injustice,
Emprunter quelqu'un de ses traits
Pour le portrait de la malice;
Et je ne serais point surpris
Que, par l'art de l'enchantereſſe,
Le même tableau ne fût pris

Pour l'emblême de la tendreſſe.
Elle eſt piquante avec candeur,
Ingénieuſe à la fois & naïve,
Elle eſt touchante ſans langueur;
Et ſans pétulance elle eſt vive.
Son entretien ſéduit, & ſon ſilence plaît;
Sa façon d'écouter vaut celle de bien dire;
La grace eſt tout ce qu'elle fait;
Et le goût, c'eſt l'inſtinct d'Elphire.
En elle on peut voir tour à tour,
Ou l'enfant qui folâtre, ou la femme qui penſe.
Son défaut c'eſt l'indifférence;
Mais elle y donne encor un faux air de l'amour.
Quand on a répété : " que Mélazone eſt belle !„
On croit l'avoir louée, on n'a rien fait pour elle.
Que l'on ôte à ſes traits leur régularité,
A ſon teint la fraîcheur, à ſa peau la fineſſe;
Seulement à ſes yeux qu'on laiſſe leur tendreſſe,
Et l'on verra combien la ſenſibilité
A des charmes puiſſans plus ſûrs que la beauté.
On la croirait ſouvent plus ſenſible qu'heureuſe.
Alors on s'attendrit, & l'on en veut aux dieux.
Elle eſt belle, elle eſt tendre, elle eſt même rêveuſe;
Et je ne connais rien de ſi doux ſous les cieux,
Qu'un ſentiment rêveur qu'expriment deux beaux yeux.

Mélazone, une nuit, m'apparut dans un ſonge.
Dans ce rêve charmant tout ne fut pas menſonge.
Melazone y gardait ſon air timide & doux.
Mélazone y berçait l'amour ſur ſes genoux.
Elle parait ſon front de guirlandes nouvelles,
Jetait un œil craintif ſur ſes fleches cruelles,
Et tout bas répétait cent fois, en l'embraſſant :
Aimable dieu ! cruel enfant !
Combien je t'aimerais, ſi tu n'avais point d'ailes !
Je croirais volontiers que ce fut en ce jour
Que, pour la rendre plus parfaite,
Ce vrai dieu, ce fripon d'amour
Sut nous la rendre un peu coquette.
Mais ce n'eſt point pour nos tourmens
Que le plaiſir de plaire éveille Mélazone.
Elle veut plaire à tous, & n'afflige perſonne,
Aime à parler d'amour, à faire des romans,
Mais paie en amitié tous les ſoins des amans.
Des plus doux entretiens de la galanterie
Elle aime le piquant, veut en cueillir la fleur,
Sait en ôter l'épine ; & la coquetterie
S'épure en paſſant par ſon cœur.

VI. *Vers de M.* DE VOLTAIRE *à madame Necker.*

J'ÉTAIS nonchalamment tapi
Dans le creux de cette ſtatue,
Contre laquelle a tant glapi
Des méchans l'énorme cohue;
Je voulais d'un écrit galant
Cajoler la belle héroïne
Qui me fit un ſi beau préſent,
Du haut de la double colline:
Mais on m'apprend que votre époux,
Qui, ſur la croupe du Parnaſſe,
S'était mis à côté de vous,
A changé tout-à-coup de place;
Il va de la cour de Phébus,
Petite cour aſſez brillante,
A la groſſe cour de Plutus,
Plus ſolide & plus impoſante.
Je l'aimai, lorſque dans Paris
De Colbert il prit la défenſe,
Et qu'au louvre il obtint le prix
Que le goût donne à l'éloquence.
A monſieur Turgot j'applaudis,
Quoiqu'il parût d'un autre avis

Sur le commerce & la finance ;
Il faut qu'entre les beaux eſprits,
Il ſoit un peu de différence ;
Qu'à ſon gré chaque mortel penſe ;
Qu'on ſoit honnêtement en France,
Libre & ſans fard dans ſes écrits ;
On peut tout dire, on peut tout croire ;
Plus d'un chemin mene à la gloire,
Et conduit même en paradis.

VII. *Lettre ſur les effets de l'aimant.*

MESSIEURS. Voici deux obſervations dont la gloire appartient à M. de Meſmer, médecin de Vienne en Autriche. La premiere eſt extraite d'une de ſes lettres à M. Unzer, docteur en médecine à Altona.

" Une perſonne du ſexe, âgée d'environ 28 ans, qui demeure dans la même maiſon que j'occupe, & qui, dès ſon enfance, paraiſſait avoir le genre nerveux très-faible, avait eſſuyé, depuis deux ans, des attaques de convulſions terribles. Elle avait une fievre hyſtérique, à laquelle ſe joignaient, par intervalle, des vomiſſemens opiniâtres, des inflammations de différens viſceres, des rétentions d'urine, des odontalgies exceſſives, des otalgies, des délires mélancoliques, mo-

niaques, l'hopiſthotonos, des lipothimies, la cécité, des ſuffocations, des paralyſies de pluſieurs jours, & d'autres accidens analogues.

J'employai contre ces différens maux les remedes les plus accrédités; mais il n'y eut que le ſoin de ne pas la perdre de vue, qui me mit en état de la tirer des dangers évidens de mort où elle était ſouvent, & de lui rendre la tranquillité au bout de trois ou quatre ſemaines, ſans obtenir cependant une guériſon durable; car les accidens revinrent toujours quelque tems après. Je m'occupai pendant tout ce tems à perfectionner ma théorie, & je parvins enfin à prévoir les rechûtes, leurs progrès, leur durée, & leur déclinaiſon; je projetai à la fin, d'établir dans ſon corps une eſpece de marée artificielle au moyen de l'aimant.

La malade ayant une rechûte, au mois de juillet dernier, je lui appliquai aux pieds deux aimans évaſés, & un autre en forme de cœur ſur la poitrine. Elle ſouffrit auſſi-tot une douleur *brûlante* & *déchirante*, qui montait des pieds juſqu'à la crête des os des isles, où elle s'uniſſait à une douleur pareille, qui deſcendait d'un côté, de l'endroit de l'aimant attaché ſur la poitrine, & remontait de l'autre à la tête, où elle ſe terminait au ſommet. Cette douleur, en ſe diſſipant, laiſſa dans

toutes les articulations une chaleur brûlante comme le feu. Cette vapeur magnétique paraissait tantôt se *rompre* dans différens endroits, tantôt se rejoindre avec impétuosité. La malade & les assistans furent effrayés de ce phénomene, & opinerent pour la cessation de l'expérience ; mais j'insistai, & j'appliquai encore d'autres aimans aux parties inférieures : alors elle sentit descendre avec impétuosité les douleurs qui avaient tourmenté les parties supérieures.

Ce transport de douleur dura toute la nuit, & fut accompagné d'une sueur abondante du côté qui avait été paralysé lors de l'accès précédent ; enfin, tous les accidens reparurent peu à peu ; & la malade, devenue insensible à l'action de l'aimant, fut guérie de cette attaque. Elle a eu encore depuis quelques rechûtes qui ont été guéries facilement & promptement. J'attribue ces rechûtes à son extrême faiblesse, & à l'ancienneté du mal. Je lui ai conseillé de porter constamment quelques aimans ; & depuis cette époque, elle s'est refaite, & se porte bien, &c. &c. „

La seconde observation qui suit, paraît en français pour la premiere fois : elle est tirée de la gazette de Schaffhouse, article de Vienne en Autriche, daté du 14 mars 1775, & a pour titre : *Avis donné au public* par Guillaume Bauer, professeur de mathémati-

que dans l'école *normale* de Vienne, ſur *l'efficacité du remede de l'aimant, découvert* par M. de Meſmer, docteur en médecine.

" La reconnaiſſance & l'amour du prochain me font une loi de communiquer au public l'heureux eſſai qu'on a fait pour la guériſon de mon pauvre corps par le moyen de l'aimant. Dès ma jeuneſſe, le tems deſtiné au ſommeil a toujours été pour moi celui de l'angoiſſe. L'hiſtoire de mes malheurs eſt connue de tout Meskirch (*), lieu de ma naiſſance.

On a été obligé, dans ma jeuneſſe, de garnir mon lit de treillis, parce qu'il m'arrivait ſouvent, pendant la nuit, de me trouver ſur la *montée*, ou dans tel autre endroit de la maiſon, ſans que le lendemain même je puſſe me le rappeller, quoique j'y euſſe éprouvé des angoiſſes, des tremblemens, & jeté les cris les plus lamentables. Cette indiſpoſition continua de me tourmenter dans le lieu où j'allai faire mes études; mais ſi depuis pluſieurs années il ne m'eſt plus arrivé de me lever pendant la nuit, l'inquiétude, le tremblement & les cris n'en ont été que plus violens; de ſorte que je ne m'endormais point, ſans avoir des convulſions, & que je me ré-

(*) Petite ville dans le comté de Furſtemberg en Souabe.

veillais toujours au bout de cinq à ſept minutes, avec la plus grande frayeur, & en jetant les hauts cris. Cet état d'angoiſſe durait toujours preſque juſqu'au matin; j'en avais alors le corps comme tout roué de coups; mais demi-heure après que j'avais quitté le lit, je me trouvais bien. Les accès de mon mal étaient toujours plus conſidérables dans la nouvelle & dans la pleine lune; & ils étaient comme à leur comble à tous les équinoxes du printems.

J'ai eu auſſi dans ma jeuneſſe de grandes douleurs aux yeux; elles devenaient toujours plus vives à l'approche du printems.

Que de remedes n'ai-je pas employés, mais inutilement, pour me guérir d'une telle maladie! Par le deſir naturel de ma guériſon, j'avais une attention ſoutenue à obſerver tout ce qui pouvait avoir le plus léger rapport avec mon état. Je lus avec empreſſement le traité que M. le docteur de Meſmer fit imprimer en 1766, concernant l'influence des planetes ſur le corps des animaux. Enſuite des obſervations que je fis exactement pendant quatre ans ſur ma maladie, j'y trouvai un parfait rapport avec ce qu'on voit dans la page 34 & ſuiv. de ce traité, ſur le flux & ſur le reflux dans le corps humain.

Le 16 janvier de cette année, je fis part à M. de Meſmer de l'état où je me trouvais; il m'ordonna

m'ordonna la cure de l'aimant, ſelon ſa méthode particuliere, avec communication & renforcement.

Le premier ſoir, pendant qu'on m'appliquait cet aimant renforcé, je ſentis une douleur fixe ſur le derriere de la tête, une chaleur brûlante dans toute l'épine du dos juſqu'au bas, & qui dura auſſi long-tems que l'application de cet aimant renforcé. Quand on me l'eut ôté, toutes ces douleurs ceſſerent; & celle que je ſentais à l'œil droit, qui m'avait fait le plus ſouffrir, fut extrêmement adoucie. La nuit ſuivante, dans le tems que je m'attendais au retour de l'accès de mon mal ordinaire, je m'endormis en éprouvant, il eſt vrai, des convulſions; mais l'angoiſſe que j'eus avant mon ſommeil ne fut pas à beaucoup près auſſi grande qu'à l'ordinaire, & je pus dormir de ſuite & tranquillement plus de trois heures.

Le ſecond ſoir, pendant l'adminiſtration du même remede, je ſentis les mêmes douleurs dans les mêmes parties du corps; & outre cela, il parut une marque à la jambe; la veine d'or ou hémorrhoïdale fut ſenſible, mon œil ſe trouva beaucoup mieux, & je dormis fort tranquillement plus de cinq heures.

Le troiſieme ſoir, la chaleur dans l'épine du dos fut moins brûlante; mais auſſi les

élancemens de douleur à la jambe furent plus forts, la veine coulait avec plus de force, la douleur de l'œil ceſſa entiérement, la rougeur ordinaire ſe diſſipa ; & pour la premiere fois, je pus jouir toute la nuit d'un ſommeil tranquille. Le quatrieme ſoir, j'interrompis l'uſage du remede, le ſang s'arrêta dans la veine d'or, mon œil me fit mal de nouveau, & j'eus de nouvelles convulſions pendant la nuit.

Le ſixieme ſoir, je repris l'uſage de l'aimant ; je ſentis à l'épine du dos & à la jambe mes anciennes douleurs ; la veine d'or recommença à couler, mon œil & mon ſommeil furent de nouveau meilleurs : au reſte, j'eus pendant tout ce tems là une ſueur douce ; mais tous les ſoirs & pendant la nuit, la ſueur devint plus forte, ſur-tout dans les parties du corps où l'on avait fait l'application de l'aimant : c'était preſque tout ce que M. de Meſmer m'avait annoncé.

Je continuai la cure juſqu'au 19 février, ſuivant l'ordonnance de ce docteur ; & l'œil, le ſommeil, la veine d'or, tout fut dans ſon état naturel.

Comme je me croyais entiérement guéri, je diſcontinuai l'application de l'aimant, tout alla bien juſqu'au 23 du mois ci-deſſus. Le même jour, la veine d'or ſe reboucha de nouveau, & je ſentis comme une preſſion

ſur la poitrine ; le 24, cette preſſion devint plus forte, & ſur le ſoir il ſurvint une preſſion ſpaſmodique entre les épaules : je paſſai ces deux nuits avec aſſez d'inquiétude, ſans avoir néanmoins des mouvemens de frayeur, ni des convulſions ; le 25, à neuf heures trois quarts, j'eus un violent accès de toux, qui me fit rendre une aſſez grande quantité de ſang : je fis prier M. de Meſmer de venir à mon ſecours ; il m'ordonna de nouveau l'application de l'aimant, mais au double de ce qu'on avait employé ; le traitement de la jambe ſe fit ſentir de nouveau, la veine d'or recommença ſur-le-champ à couler, comme il l'avait prédit ; la toux s'arrêta, la poitrine fut dégagée, & je n'eus plus de crachement de ſang.

Je me trouve bien, je dors tranquillement, je prends de l'embonpoint, & je me flatte d'être entiérement délivré de cette cruelle maladie. „

Ces obſervations me paraiſſent propres à donner de l'eſpérance aux perſonnes attaquées de maladies de nerfs.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Geneve, ce 23 octobre 1776.

VIII. *Lettres de Sophie, ou voyage de Memmel juſqu'en Saxe. Extrait de l'allemand. Suite.*

LETTRE XXIII.

Sophie à madame E.

MADAME Vanberg m'a tenu parole. La femme chez qui j'ai dîné a bientôt mérité toute ma haine. S'il y a quelqu'un dans le monde qui puiſſe l'aimer, il faut que ſon cœur ſoit tout autre que le mien. Imaginez des cheveux châtains tirant ſur un blanc bleuâtre, des yeux qui ſont moins que bruns, de courtes paupieres, des levres violettes, des joues applaties, qui ſemblent prêtes à être pendantes, quoique jeunes encore; une haleine forte, le langage & le ton d'une harangere, un ſein qui a été manqué entre les mains de la nature; des mains, comme l'envie, jaunes & décharnées; des doigts courts & épais, pleins de verrues; une démarche giganteſque. — Voilà des traits jetés au haſard: faites-en l'aſſemblage comme il vous plaira, vous aurez la figure de cette femme. Je vais vous donner de quoi faire le coloris.

Après nous avoir ſalués d'un ton criard & déſagréable: *Et voilà*, dit-elle, *cette belle demoiſelle Anglaiſe? Ah, bon Dieu, c'eſt une... orpheline!* Je vis ſur ſes levres la premiere ſyllabe du mot de *pauvre*; mais un coup-

d'œil d'amitié, que me donna madame Vanberg, lui fit omettre cette épithete.

Oui, madame, je ſuis une orpheline.

Ah, Seigneur! Déjà depuis long-tems?

Depuis douze ans.

Miſéricorde! Pendant douze ans avoir les pieds ſous la table d'un autre.

Je n'ai, graces à Dieu, aucun ſujet de me plaindre. — J'avais beſoin de contenir avec effort tous les muſcles de mon viſage.

Sans doute; je le crois bien. — *Depuis long-tems en Pruſſe?* Elle paraiſſait incertaine ſi elle ajouterait une expreſſion polie, ou ſi elle me traiterait plus cavaliérement. Nous quittâmes dans ce moment nos enveloppes, enſorte qu'elle put remarquer ma robe & mes diamans. *Je voulais dire, y a-t-il long-tems que mademoiſelle eſt en Pruſſe?* En regardant ma bague, *c'eſt là ſans doute un cadeau d'amitié?* En touchant ma robe, *voyez donc, quelles étoffes les Anglais ſavent faire! Sans doute que vous avez apporté cela avec vous?* — *Je puis répondre négativement à ces trois queſtions.* —

Penſez donc, avec un air qui marquait qu'elle ne penſait à rien, & *le papa était un pêcheur, je veux dire, un marin.* Il n'y avait point de malice de ſa part dans tout cela. Son viſage prend, lorſqu'elle eſt ſans humeur, une conformation qui ne lui eſt pas ordinaire.

Tous ces discours ne marquaient que beaucoup d'*étonnement sur ma parure.*

Madame Vanberg, qui crut que j'avais saisi le point d'où je devais observer tout le reste du jour, tourna la conversation sur un autre sujet, & bientôt elle tomba sur Julie.

Hé, mon Dieu! la très-chere Julie ne vient pas aujourd'hui. Et elle continua pendant plus d'un quart-d'heure, d'un ton si lamentable, si désolé, que quelqu'un qui n'entendrait pas l'allemand, aurait pu pleurer en l'écoutant. Je fixai Hortense; mais elle me comprit mal: *ma sœur en a été bien fâchée.* — Que j'aurais bien voulu reprendre mon coup-d'œil! car c'était montrer des couleurs à un aveugle.

La compagnie était nombreuse, & personne ne fut reçu comme il faut. Notre hôtesse était trop occupée à quereller ses valets, qui me parurent cependant faire très-bien leur service. Il était impossible de mettre deux phrases dans sa conversation, sans être comme forcé de s'arrêter. Elle-même ne parlait qu'à demi-mot. *Ma chere madame.... Dites à Féderic qu'il vienne ici. — Non, vous ne pouvez pas croire combien je suis fâchée. — Eh bien, hé! est-ce là la place de ces sardines? Que ne les mettez-vous plutôt sur le canapé... De l'incommodité de la chere Julie!* En vérité, j'écris tous ces détails avec dégoût:

mais j'ai eu hier trop bonne mémoire; il a fallu vous faire part de ce que j'ai recueilli.

A la fin, on se mit à table; chacun se plaça, sur son commandement. Ceux qui ne se rendirent pas à ses instances, furent traînés par le bras jusqu'au lieu de leur destination. Plusieurs furent obligés de quitter une place qui leur convenait, pour en prendre une autre qui n'était pas de leur goût. Je fus pouſſée entre une très-vieille tante & un jeune homme, lequel, enſuite d'un coup-d'œil de notre hôteſſe, s'aſſit ſur un tabouret à côté de moi. Je n'exagere point en vous diſant que j'ai le bras encore marqué des contuſions qu'elle m'a faites en me tiraillant. Occupée à conſidérer mon aiguille de diamant, elle ne voyait pas que j'étais depuis longtems devant la ſeule chaiſe qui fût encore vacante.

J'avais le bonheur d'être placée vis-à-vis d'elle. *Hé, monſié Schulze*, dit-elle à mon voiſin, *je ſuis fâchée de ne vous avoir pas dit que nous aurions compagnie. Voyez donc vos manchettes.* Monſieur Schulze eſt un jeune homme qui m'intéreſſe beaucoup. C'eſt un viſage gracieux, une phyſionomie qui promet, une converſation agréable, un ton poli & délicat, qu'il a peut-être pris dans le grand mondè, & dans le commerce des femmes; mais il avait un habit uſé, quoiqu'il fût très-

bien coëffé. Sur la remarque de la dame, M. Schulze confus, cacha une manchette qui était blanche, mais déchirée. *Le pauvre garçon*, dit-elle en m'adreſſant la parole, *eſt de la nouvelle Marche. Depuis plus d'un an, il n'a aucune nouvelle de ſes parens, qui ont été pillés par les Ruſſes. N'eſt-il pas vrai, monſié? Une lettre-de-change* (elle appuya ſur ce mot) *vous viendrait bien à propos.*

L'étudiant ſe mordit les levres. *L'habit que je porte me diſpenſe de répondre.*

Eh bien! pauvreté n'eſt pas vice. Mais un pauvre prêtre devrait bien plutôt faire apprendre un métier à ſes enfans. N'eſt-il pas vrai?

L'étudiant garda le ſilence.

N'eſt-il pas vrai, monſié? Ne trouvez-vous pas que dans notre langue, ce mot français, en parlant à un homme d'un âge mur, a quelque choſe de mépriſant? C'eſt comme le *mon ami* de M. N.

Mon pere eſt conſeiller de juſtice.

Eh bien! peu importe qu'on ne ſoit pas riche, pourvu qu'on ſoit honnêtes gens.

Il ſe taiſait.

Combien avez-vous donc de penſion pour vivre à l'univerſité?

L'intérêt de 8000 écus.

L'intérêt? où était donc le capital?

Il eſt placé ſur des fonds de terre.

A un officier qui était à côté d'elle : *Bon Dieu ! il ſe peut qu'il appartienne à des perſonnes de diſtinction ; mais ne vaut-il pas mieux être de baſſe naiſſance, que d'être de qualité & pauvre ?*

Je vis tomber une larme dans ſa cuiller ; mes yeux en étaient remplis, elles tombaient ſur ma poitrine. Il le remarqua lorſqu'il eut réuſſi à reprendre un viſage ſerein ; il fit ſigne à un domeſtique : celui-ci ſortit, & rentrant un moment après, il lui dit que quelqu'un le demandait. L'infortuné ſe retira ſous ce prétexte.

(La ſuite au Journal prochain.)

QUATRIEME PARTIE.

LE NOUVELLISTE SUISSE.

TURQUIE.

Conſtantinople. Dès que l'on a eu avis que le nouvel envoyé du roi & de la république de Pologne, était parti pour ſe rendre dans cette capitale, l'internonce de Varſovie, qui y réſidait, s'eſt mis en route avec une lettre & un commiſſaire de S. H. pour aller le recevoir ſur la frontiere. On aſſure que la commiſſion de ce miniſtre ne porte point un tems limité; mais que la Pologne a deſſein d'entretenir toujours un envoyé auprès de la Porte, ce qu'elle n'a pas fait juſqu'à préſent.

Les lettres de Tripoli & de Syrie portent que le capitan-pacha a traité avec l'émir des Druſes, & que celui-ci a conſenti de payer au grand-ſeigneur le miri ou tribut qu'il devait depuis trois ans. Ainſi, comme Ali-Daher s'eſt éloigné avec ſes tréſors, & que ſes freres avec quatre-vingts perſonnes de ſa maiſon ſont priſonniers, il ne reſte plus qu'à ſoumettre les Mutualis pour rendre à cette

province la tranquillité qu'elle a perdue depuis ſi long-tems.

On écrit de Baſſora, que les 50000 Perſans qui logent dans cette ville, après en avoir chaſſé les habitans, y exercent les plus grandes cruautés. Cependant le chargé des affaires de la compagnie Françaiſe, ſon égliſe & ceux qu'il protege, ſont à l'abri des ſuites funeſtes de cette guerre, à la faveur d'un firman ou édit obtenu de Sader-Kan, qui commande dans cette ville. Mais l'un des facteurs Anglais, traité moins avantageuſement, a pris le parti d'en aller porter ſes plaintes au régent de Perſe à Schiras.

L'inaction de la Porte & les fréquens divans qui ſe tiennent infructueuſement dans un tems où les ravages de la guerre s'étendent chaque jour ſur les frontieres de l'empire, ne peuvent qu'annoncer de l'embarras ou de l'irréſolution chez les miniſtres. Deux partis puiſſans ſe ſont formés dans le gouvernement de Bagdad. L'ennemi en profite pour ſaccager les environs de cette ville. D'un autre côté, les peuples de la Géorgie, qui ſe ſont ouvertement révoltés, agiſſent de concert avec les Perſans, ſe rendent maîtres peu à peu des gouvernemens de Kars & d'Erzerum, & y commettent les plus grands excès. Cependant le commerce des Ruſſes s'étend toujours de plus en plus dans ces

mers, à la faveur du dernier traité. Quatorze bâtimens de cette nation ont mouillé aux Dardannelles avec de riches cargaisons pour cette capitale, d'où, après les avoir échangées contre d'autres marchandises, ils passeront dans la mer Noire.

Les côtes d'Afrique ne sont rien moins que dans une situation tranquille; & comme les régences sont obligées d'avoir, pour les intérêts de leur commerce, des liaisons avec certaines puissances de l'Europe, il en est résulté que le roi de Maroc a déclaré la guerre à la régence d'Alger, & que la mer est couverte d'un nombre infini de corsaires, qui ravagent les côtes & enlevent les petits bâtimens de toutes les nations indistinctement.

RUSSIE.

Pétersbourg. Le vaisseau le *S. Paul*, appartenant à une société de négocians Russes, était parti du Kamtschatka pour visiter les isles nouvellement découvertes par des navigateurs Russes dans l'Archipel septentrional, entre la Sibérie orientale & l'Amérique. Il est rentré dans ce port avec une riche cargaison, consistant en tributs levés pour la couronne, & en différentes pelleteries, telles que des peaux de castors & de renards noirs & rouges, pour la valeur de 150000 roubles. Il a ramené aussi de ces isles cinq hommes & deux femmes, que le desir de voir S. M. I.,

à engagés à entreprendre un ſi long voyage.

On aſſure qu'il va ſe faire une levée de 20000 recrues pour compléter les régimens, & que les ordres néceſſaires ont été envoyés dans les diverſes provinces de l'empire. Les troupes Ruſſes qui ſe trouvent en Pologne, ont toutes repris leurs anciens quartiers, & ne ſeront cependant pas rappellées ſi-tôt, les trois cours alliées étant bien réſolues de maintenir par le concours de toutes leurs forces au beſoin, la nouvelle forme de gouvernement établie par la derniere diete.

Il s'eſt formé une ſociété de négocians Ruſſes qui ont entrepris de rendre la *Duina* navigable dans tout ſon cours: ce qui ne pouvait juſqu'ici avoir lieu ſans de grands dangers, à cauſe des cataractes & des rochers dont le cours de ce fleuve eſt rempli. Les travaux qui ſe font tous aux frais de ces négocians ſous l'approbation de S. M. I., ſont déjà commencés, & promettent le plus heureux ſuccès. Les entrepreneurs, pour le rembourſement de leurs avances, leveront un certain droit ſur les bâtimens qui deſcendront le fleuve, auſſi long-tems que cela ſera néceſſaire. Il ne pourra que réſulter de là une exportation libre & commode des productions de l'intérieur de l'empire, & en particulier des provinces acquiſes nouvellement de la Pologne, telles que le bled & le chanvre,

& par conſéquent une augmentation conſidérable de commerce pour la ville de Riga, même aux dépens de celui dont Dantzic eſt en poſſeſſion depuis ſi long-tems.

DANNEMARC.

Coppenhague. Le miniſtre du roi d'Angleterre en cette cour, peu content de la reſtitution du vaiſſeau de ſa nation qui avait été ſaiſi dans les mers de Groenland, comme prévenu de contrebande, ayant demandé des dédommagemens, fondé ſur les frais & les retards que cette affaire avait occaſionnés au capitaine & à ſon équipage, il lui a été répondu par le comte de Bernſtorf, qu'une telle demande n'était pas admiſſible depuis qu'un tribunal compétent avait légalement condamné ce vaiſſeau; que la compagnie du Groenland pouvait ſeule prétendre à un dédommagement, & que S. M., en arrêtant l'effet de la ſentence portée par cette dernière, croyait avoir donné une preuve non équivoque de ſes égards & de ſon amitié pour S. M. Britannique, &c.

POLOGNE.

Varſovie. Le réglement concernant les obligations & les pouvoirs du conſeil permanent & des départemens qui le compoſent, vient d'être publié, & doit être enviſagé, non comme une loi particuliere, mais comme ſervant de baſe au droit public de la-

nation, & à la nouvelle forme de gouvernement qui aura déſormais lieu dans la Pologne. Cette conſtitution ajoute aux prérogatives de la royauté, des droits dont elle n'a jamais joui, reſtreint le pouvoir des grands dignitaires, & leur ôte l'eſpoir de s'enrichir comme auparavant, en vexant leurs inférieurs. On a même lieu d'être étonné du peu de contrariété qu'elle a eſſuyé de la part de ceux qui auraient eu le plus grand intérêt de s'y oppoſer. Cependant on eſt informé que le grand-maréchal & les grands-généraux de la couronne ſe ſont rendus dans une terre appartenant au premier, à quatre lieues de cette capitale, ayant deſſein, à ce qu'on prétend, de travailler à un manifeſte, & de proteſter contre tout ce qui a été fait par la diete. Mais cette démarche, ſi elle a lieu, ne produira aucun effet, puiſque les trois puiſſances voiſines ont approuvé & formellement garanti tout ce que cette aſſemblée nationale a réglé & décidé.

Le conſeil permanent ouvrit ſes ſéances le jour de la ſéparation de la diete, & le roi y nomma les membres de la commiſſion du tréſor pour la Pologne & pour la Lithuanie. On ne peut donner trop d'éloges à la modération que S. M. & ceux de ſon parti ont fait paraître, pendant tout le cours de la diete, envers ceux qui s'étaient le plus déclarés

contre elle ; au point que le fils de Pulawski, qui avait eu part à l'horrible complot de 1771, a obtenu de ſa bénéficence la reſtitution de la riche ſtaroſtie de Warka. Il convient d'obſerver encore que la confédération a donné, avant que de ſe ſéparer, un acte en faveur de tous ceux qui ont trempé dans celle de Bar, & qui leur permet de reſter en ſûreté dans toutes les terres de la république, moyennant qu'ils y renoncent formellement par une déclaration qui ſera dépoſée au grod de chaque diſtrict, dans un tems limité.

Le roi a été autoriſé à ratifier la convention faite avec la cour de Berlin ; mais cette ratification ne ſera échangée qu'après que la démarcation des limites ſera achevée : ce qui n'eſt pas encore exécuté, parce que les ingénieurs Pruſſiens ne ſe ſont pas trouvés ſur les lieux dans le même tems que ceux de la république.

L'emprunt de 500000 ducats, dont on a parlé, a pour objet d'acquitter les dettes que le roi a été obligé de contracter pendant la durée des troubles ; & cet emprunt, auquel les biens royaux ſervent d'hypotheque, eſt garanti par la Ruſſie. On ne doit pas omettre que la diete a, dans une de ſes ſéances, établi une loi qui abolit pour toujours la torture en Pologne, & défend d'infliger la peine de

mort

mort pour les prétendus crimes de magie & de sorcellerie.

La diete ayant autorisé l'établissement d'une compagnie de négocians, avec droit d'acheter, échanger & vendre toutes les productions de la Pologne, cette compagnie a commencé à réparer les anciens magasins, & à en faire construire de nouveaux. Il paraît que l'on s'est peu occupé dans cette assemblée nationale, des affaires qui peuvent intéresser les villes de Dantzic & de Thorn, de même que leur situation actuelle. On n'y a point pris non plus en objet les prétentions des dissidens. Privés de la protection des puissances alliées, sur laquelle ils comptaient, on ne leur a accordé, ni une part aux emplois publics, ni l'érection de plusieurs temples nouveaux. Mais ces privileges pourront leur être assurés, s'ils prennent le parti de chercher un asyle dans les états de ces mêmes puissances.

ALLEMAGNE.

Vienne. La cour ayant résolu d'obliger les gens de main-morte, & sur-tout les moines, à se rendre utiles par quelque endroit à l'état, vient de décider que les biens ecclésiastiques de tous les états héréditaires seront désormais assujettis aux contributions comme ceux des autres sujets. Les monasteres, les abbayes & les autres communautés paieront

le deux pour cent de leurs revenus, & les prêtres séculiers seulement la moitié de cette taxe. Comme les dioceses se trouvent divisés selon l'état de l'ancienne Germanie, & que la plupart n'ont aucun rapport avec celui des puissances séculieres qui partagent aujourd'hui l'Allemagne, il a été résolu de faire divers changemens à cet égard. Ainsi le riche évêché d'Olmutz étant devenu vacant, on en formera deux dans la Moravie, & l'on en fera de même de celui de Passau, à la mort du prélat qui en est actuellement pourvu.

Les nouvelles reçues de Boheme & de Moravie n'annoncent rien moins que la fin des troubles qui y regnent depuis long-tems. Il paraît même que les nouveaux réglemens destinés à concilier les intérêts des seigneurs & de leurs vassaux, ont mécontenté les uns & les autres; & comme les payſans se sont plaints du grand nombre de sangliers qui ravagent leurs terres, l'empereur a rendu une ordonnance qui enjoint à tous les seigneurs de tenir ces animaux renfermés dans leurs parcs, & autorise les payſans à les tuer par-tout ailleurs.

Berlin. Le roi de Prusse a conféré le gouvernement vacant de Spandau, à M. le comte de Hordt, lieutenant-général d'infanterie; & S. M. voulant récompenser M. de Benoît de ses importans services pendant vingt-cinq

ans qu'il a réſidé en Pologne, l'a gratifié d'une ſomme de 10000 ducats, en ordonnant qu'il fût défrayé pendant ſon voyage.

Le prince, auquel S. A. R. madame la princeſſe épouſe du prince Ferdinand de Pruſſe, avait heureuſement donné le jour le 29 novembre dernier, eſt mort le 2 de ce mois, au grand regret de toute l'auguſte famille royale.

ITALIE.

Rome. On apprend de Naples que S. M. S. ayant égard à l'âge avancé & aux infirmités du marquis de Tannucci, ſon premier miniſtre, lui a accordé la démiſſion de tous ſes emplois, en lui conſervant ſes appointemens, & y ajoutant même une penſion de mille ducats. Cette retraite, annoncée d'abord comme volontaire de la part de ce miniſtre, paraît cependant une eſpece de diſgrace. Le marquis della Sambuca, ambaſſadeur de cette cour à celle de Vienne, a été nommé pour le remplacer dans ce poſte éminent.

Suivant des lettres de Livourne, le projet qu'avait la Ruſſie d'envoyer cette année une eſcadre ſur la Méditerranée, a cédé aux requiſitions de pluſieurs cours, à qui ce projet faiſait ombrage. Mais on parle toujours de l'acquiſition que cette puiſſance a deſſein de faire du port de Tanger. Un vaiſſeau marchand Anglais, richement chargé & ſorti de ce port, a été pris dans les mers de Biſcaie

par un armateur Américain, de même que deux batimens chargés de charbon, allant d'Angleterre à Malaga. D'autres armateurs du même pays, ont fait auſſi pluſieurs priſes de bâtimens deſtinés pour divers ports de la Méditerranée. Les négocians Anglais domiciliés à Livourne, ont remis au vice-amiral Mann, une ſomme d'argent, & l'ont prié de la préſenter au roi leur ſouverain, en forme de don gratuit & de tribut patriotique.

E S P A G N E.

Madrid. Le roi a donné ordre à l'un de ſes ſecretaires d'écrire au marquis de Grimaldi, premier miniſtre, que ſur ſes ſollicitations réitérées & en conſidération de ſon âge avancé, S. M. conſentait de lui accorder ſa retraite; mais en ſe réſervant de l'employer dans un poſte qui exigerait moins de travail de ſa part. Ce changement paraît avoir eu pour cauſe, celui du ſyſtème de la cour d'Eſpagne, par rapport à la guerre contre le Portugal, pour laquelle ce miniſtre déplacé inclinait beaucoup. Cependant la grande flotte, compoſée de trois diviſions, a enfin mis à la voile de Cadix; mais le général a reçu de la cour, des inſtructions qu'il ne doit ouvrir qu'à une certaine hauteur: enſorte que la véritable deſtination de ce formidable armement reſte encore inconnue. On conjecture que l'état déſeſpéré où ſe trouve le roi de

Portugal, dont quelques papiers publics ont même déjà annoncé la mort, ne pourra que terminer l'incertitude où l'on eſt depuis ſi long-tems, ſur une rupture ou une réconciliation entre ces deux puiſſances. En attendant, les préparatifs de guerre ſe continuent toujours avec la même activité. On leve des recrues nombreuſes dans toute la monarchie, & on conſtruit de nouveaux vaiſſeaux dans différens ports.

Il eſt arrivé dans cette capitale deux Anglo-américains, qui prennent le titre de miniſtres plénipotentiaires des colonies-unies. L'ambaſſadeur d'Angleterre a vainement multiplié les inſtances pour qu'on les lui livrât & qu'il pût les faire paſſer à Londres. Ils vont librement à l'Eſcurial, & ſont chargés, dit-on, de diverſes propoſitions pour la cour.

ANGLETERRE.

Londres. Depuis la ſéance du parlement du 8 novembre, dans laquelle on entama l'importante matiere du ſubſide, les affaires s'y traitent dans l'une & l'autre chambre avec une indifférence dont on n'a point d'exemples. Jamais les aſſemblées de celle des communes n'ont été ſi courtes, ſi tranquilles, ni ſi peu fréquentées. Sur 558 députés, dont elle eſt compoſée, on a eu quelquefois peine à en raſſembler 40, nombre preſcrit par les

loix pour légitimer le travail. La taxe de quatre ſchelins ſur les terres ſera continuée. Les états préſentés par les bureaux de la guerre & de la marine, & les requiſitions faites en conſéquence pour fournir à des dépenſes extraordinaires & plus fortes que l'année derniere, en un mot, tout ce qui a été propoſé par le miniſtere, a paſſé ſans la moindre oppoſition. Il en a été de même dans la chambre des ſeigneurs, les chefs du parti contraire à la cour s'étant retirés dans leurs terres, pour n'en revenir qu'après les fetes de noel. L'intention du miniſtere eſt d'augmenter conſidérablement le nombre des vaiſſeaux de guerre, & d'équiper pluſieurs eſcadres pour agir au printems prochain. Mais comme il faut ſe procurer un nombre de matelots proportionné, la preſſe ſe continue avec la plus grande rigueur, dans tous les ports de l'Angleterre & de l'Ecoſſe; & on l'exerce même en Irlande, malgré tout ce que l'on peut avoir à craindre des peuples de ce royaume déjà aigris par les impôts onéreux dont ils ſont chargés, ſur-tout ſi l'on exécute la réſolution priſe dans le conſeil du roi, d'obliger les Irlandais à l'entretien de 5000 hommes de troupes réglées, que l'on a deſſein de faire paſſer en Amérique. Auſſi la vice-royauté d'Irlande, quoique très-lucrative, devient ſi difficile à exercer depuis que

le comte de Harcourt l'a quittée, que plusieurs seigneurs nommés successivement par le roi, s'en sont excusés, & qu'elle n'a été acceptée que par le comte de Buckingham. Le lord-maire de cette capitale est très-attentif à préserver les habitans de la cité, qui est le quartier privilégié de Londres, des entreprises des enrôleurs, à mesure que, pour seconder les vues de la cour, il donne des ordres pour s'assurer des vagabons & gens sans aveu, qui pourraient s'être refugiés dans ce quartier là. Cependant l'enlevement d'un de ses bateliers donne lieu à un procès entre l'amirauté & ce magistrat, qui réclame ses droits & demande que cet homme lui soit rendu.

La cour a reçu & publié des dépêches de la part du général Carleton, qui annoncent que la flottille, construite avec tant de travail & rassemblée sur le lac Champlain, avait battu & détruit celle des insurgens, commandée par le colonel Arnold, & qui, quoique beaucoup plus faible, avait fait une vigoureuse résistance, & avait été poursuivie jusqu'à Ticonderago. Mais ce général ajoute que, malgré cet avantage, la saison est trop avancée pour qu'il puisse continuer ses opérations, & pénétrer jusqu'aux frontieres de la Nouvelle-Angleterre & de la Nouvelle-Yorck. Il sera même, suivant toute appa-

rence, obligé d'abandonner ce quartier là, qui eſt rempli de forêts habitées par des ſauvages, & de revenir à Quebec, pour y paſſer l'hiver avec ſes troupes. Ainſi cette pénible expédition n'aura abouti qu'à préparer les moyens de pouſſer avec plus de vigueur la campagne au printems prochain.

Malgré les nouvelles ſouvent contradictoires qui ſe ſont répandues, touchant les ſuites des premiers avantages obtenus par le général Howe, il eſt confirmé que ſes troupes n'ont point formé de nouvelles entrepriſes contre les Américains, depuis qu'elles ſe ſont emparées de la ville de Neu-Yorck, & que ce général les a même réparties, pour la commodité des ſubſiſtances, dans les quartiers dont il eſt le maître. Le général Waſington eſt toujours derriere ſes retranchemens du Pont-du-roi, & a renvoyé même une partie des troupes qui les défendent. Le ſilence de la cour ſur les avis qu'elle reçoit de l'Amérique, & les fréquens conſeils entre les miniſtres, font conjecturer qu'il eſt queſtion de quelques vues de pacification avec les colonies. On y aſpire d'autant plus que la navigation des Anglais eſt toujours plus troublée par les armateurs Américains. Cinq d'entre eux ont paru devant Grénock & le port de Glaſcow, menaçant d'y faire une deſcente. Un beaucoup plus grand nombre

croiſe ſur les côtes d'Irlande, pour intercepter les vaiſſeaux qui font le commerce entre Corck & Briſtol.

Quoique les affaires de la compagnie des Indes orientales ſoient dans une ſituation très-floriſſante, au point même de pouvoir dans peu rembourſer entiérement la ſomme que le parlement lui avança il y a quelques années, on prétend cependant qu'il va être queſtion de cet important objet dans la chambre des communes, & l'on parle même de rendre le commerce de l'Inde libre pour toute la nation.

On vient de recevoir la fâcheuſe nouvelle qu'un incendie a conſumé les magaſins de la corderie de Portſmouth. Cet accident, que l'on croit n'avoir pas été fortuit, & qui cauſe une perte évaluée à 500000 liv. ſterling, retardera l'équipement des vaiſſeaux du roi.

FRANCE.

Paris. Les nouvelles ordonnances concernant la marine, ont été publiées & exécutées. Il en réſultera plus d'ordre & d'économie dans ce département, dont le miniſtere paraît s'occuper beaucoup.

Indépendamment de M. Dean, agent des colonies Américaines, qui réſide depuis quelque tems dans cette capitale, le célebre docteur Francklin, l'un des principaux membres du congrès, vient d'y arriver de Nantes

où il eſt débarqué. Il a fait la traverſée en trente jours ſur un armateur bien équipé, qui dans ſa route a fait deux priſes Anglaiſes.

Les bruits d'un prochain voyage de l'empereur en cette cour, ſe fortifient de plus en plus, & l'on ajoute que S. M. I. eſt réſolue de garder le plus rigoureux incognito.

Les lettres que l'on reçoit de l'isle de S. Domingue portent que les habitans ont été généreuſement ſecourus par les colonies Anglo-américaines pendant la derniere diſette, & qu'elles leur ont fait paſſer des approviſionnemens de bled au prix ordinaire.

S U I S S E.

Berne. LL. EE. du ſénat ont élu M. Samuel-Rodolph François, profeſſeur en mathématique & phyſique expérimentale dans la vénérable académie de Lauſanne. Il était étudiant en théologie depuis 1762.

Du pays des Griſons. M. Jean-Victor, baron de Travers, ſeigneur d'Ortenſtein, lieutenant-général au ſervice de France, & ancien capitaine aux Gardes Suiſſes, mourut à Metz le 5 de ſeptembre dernier, âgé de 55 ans. Il était iſſu d'une des familles les plus diſtinguées des Griſons, qui poſſede les ſeigneuries d'Ortenſtein & de Razuns, & qui en 1683 fut élevée par l'empereur Léopold au rang des nobles d'Empire; & il avait eu pour pere M. Jean-Victor de Travers, bri-

gadier & colonel d'un régiment dans le même ſervice. Il ſervit d'abord comme cadet dans ſa compagnie, en obtint en 1738 le drapeau, & en 1740 une commiſſion pour la commander. Ce fut enſuite comme capitaine aux Gardes Suiſſes, qu'il ſervit dans les campagnes de 1744 juſques en 1747. A cette derniere époque, il fut fait brigadier, & eut la croix de S. Louis. En 1753, M. de Travers acquit le droit de membre du corps des catholiques dans le canton de Glaris; mais comme il en réſultait l'augmentation d'un ſuffrage pour ce corps, ce qui eſt contraire aux loix qui en fixent le nombre, les proteſtans s'en plaignirent, & il fut convenu dans une aſſemblée générale, que M. de Travers ne commencerait qu'en 1763 à jouir de ce droit, lequel ſerait dans le même tems accordé à un autre étranger profeſſant la religion réformée. Depuis 1757 juſques en 1761, cet officier général ſervit en Allemagne. Il ſe diſtingua ſur-tout à la bataille de Sangerſhauſen, & fut chargé par le duc de Broglio de pourſuivre l'ennemi à la tête de 7 à 800 hommes de troupes légeres; ce qu'il exécuta juſqu'à la ville de Munden. Ses talens & ſon courage ne ſe firent pas connaître moins avantageuſement dans l'action près de Lutterberg & au ſiege de Munſter. Dès l'année 1758, il avait réſigné ſon poſte de capitaine

aux Gardes, ſe réſervant cependant la moitié de ſa compagnie, qu'il vendit enſuite, avec l'agrément du roi, à M. Jean-Victor-Stanislas de Travers, ſeigneur de Razuns, ſon parent. Il conſerva cependant une compagnie entiere dans le régiment de Diesbach, & obtint une penſion de 200 liv. pour ſa compagnie franche qui fut réformée. Enfin, il parvint en 1759 au grade de maréchal-de-camp, & en 1762 à celui de lieutenant-général. La paix s'étant faite l'année ſuivante, M. de Travers revint dans ſa patrie, & y ſéjourna quelque tems. Il aſſiſta, comme député de la juriſdiction d'Ober-Vatz, à la diete des Griſons, qui ſe tint en 1763 à Davos, & en 1764 à Coire. Mais il eut en 1766 des différends très-ſérieux avec la ligue de la Caddée, où la juriſdiction d'Ortenſtein avait porté des plaintes contre lui, pour avoir enfreint ſes droits en pluſieurs manieres: ce qui donna lieu à un tumulte dans l'aſſemblée générale, où il y eut du ſang répandu. Depuis cette époque, M. de Travers abandonna en quelque ſorte ſa patrie, & a paſſé en France les dernieres années de ſa vie. Nous ne devons pas omettre qu'il était homme de lettres, & qu'il a publié un ouvrage ayant pour titre: *L'étude militaire, pour ſervir d'inſtruction méthodique de l'art de la guerre*, in-12. 2 *vol. Paris*, 1755.

Neuchatel. Le magiſtrat de Neuchatel

étant obligé de faire rebâtir ſon hôpital à cauſe de l'état de dépériſſement & de caducité où ſe trouve celui qui exiſte, propoſe une loterie ſuivant le plan ci-après, dont le produit (ainſi que celui de la 29e loterie périodique qui a lieu comme à l'ordinaire) ſera deſtiné à former le commencement d'un fonds pour rebâtir cet édifice public.

Le fonds capital de cette loterie eſt de 80000 liv. valeur de Suiſſe, l'écu neuf à 4 francs, ſoit 120000 de France; elle eſt compoſée de 5000 billets & de 1250 lots qui ſe tireront en une ſeule claſſe. Le billet coûtera 16 liv. valeur de Suiſſe, ſoit 24 liv. de France.

Les billets ſeront ſignés par MM. l'ancien maître-bourgeois Charles-Louis Perrot, & Samuel Péter, maître des clefs moderne.

La diſtribution des billets ſe fera dès à préſent dans le bureau de M. le maître bourgeois Félix-Henri Meuron, & on en trouvera auſſi dans les principales villes, tant en Suiſſe qu'ailleurs, chez les collecteurs qui en ſeront chargés, & qu'on annoncera dans les papiers publics, mais qui n'admettront point de deviſes.

Le tirage s'en fera publiquement dans l'hôtel-de-ville, en préſence du magiſtrat, le vendredi de la ſemaine de la foire, 7 février 1777, & l'on imprimera inceſſamment des liſtes qui indiqueront le ſort de tous les billets que l'on enverra à tous les collecteurs.

Le paiement des lots ſe fera aux porteurs des billets gagnans, un mois après le jour du tirage de la loterie, dans le bureau de M. le maitre-bourgeois Félix-Henri Meuron, ou par les collecteurs étrangers qui auront fait la vente des billets, ſous la déduction du 10 pour cent ſur la valeur de chaque lot.

P L A N.

5000 billets à l. 16, valeur de Berne, l. 80000.

1 lot	de	l. 8000	l. 8000
1	de	4000	4000
1	de	2000	2000
2	de	1000	2000
5	de	500	2500
10	de	300	3000
20	de	200	4000
60	de	100	6000
100	de	80	8000
200	de	60	12000
300	de	40	12000
550	de	30	16500
1250 lots			l. 80000

Manheim. Le 202e tirage de la loterie électorale Palatine, s'eſt exécuté le 5 décembre 1776; les numeros qui ont été extraits de la roue de fortune, ſont:

15. 43. 30. 57. 25.

FIN.

TABLE.

I. PARTIE. Annales littéraires de la Suiſſe.

I. *Deſcription des arts & métiers, &c.* page 3
II. *Deſcription des aſpects du mont Blanc, du côté du Val-d'Aoſt, des glacieres qui en deſcendent, &c. &c.* 12
III. *Eſſai philoſophique & moral ſur le plaiſir.* 21
IV. *Hiſtoire eccléſiaſtique ancienne & moderne, depuis la naiſſance du Jéſus-Chriſt juſqu'au dix-huitieme ſiecle.* 24
V. *Sermons pour les fêtes de l'égliſe chrétienne, pour ſervir de ſuite aux diſcours ſur la morale évangélique.* 29

II. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe.

I. *Caïus-Marcius Coriolan, ou le danger d'offenſer un grand homme. Tragédie.* 36
II. *Obſervations ſur la phyſique, ſur l'hiſtoire naturelle & ſur les arts, &c.* 47

III. PARTIE. Pieces fugitives.

I. *Lettre de M.* DE VOLTAIRE *à l'académie françaiſe. Suite.* 49
II. *Tableaux topographiques, pittoreſques, phyſiques, hiſtoriques, moraux, politiques, littéraires de la Suiſſe & de l'Italie.* 58

III. *Lettre de M.* HEIDEGGUER *à M. Bertrand, prof. en belles-lettres à Neuchatel.* 70
IV. *Les devoirs de l'hospitalité généreusement remplis. Nouvelle.* 76
V. *Elphire & Mélazone, ou portrait des deux cousines.* 88
VI. *Vers de M.* DE VOLTAIRE *à madame Necker.* 91
VII. *Lettre sur les effets de l'aimant.* 92
VIII. *Lettres de Sophie, ou voyage de Memmel jusqu'en Saxe. Suite.* 100

IV. PARTIE. Annales politiques de l'Europe.

Turquie. 106
Russie. 108
Dannemarc. 110
Pologne. . . . . . ibid.
Allemagne. 113
Italie. 115
Espagne. 116
Angleterre. 117
France. 121
Suisse. 122

BIBLIOTHECA ACADEMIAE SAN
LIBERTE ET PATRIE